

SANTÉ dans les

PAYS d'Aquitaine



Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre

Février 2010

En 2007, à la demande du Conseil régional d'Aquitaine, l'Observatoire régional de la santé d'Aquitaine a créé la maquette d'un document permettant de décrire l'état de santé dans les pays d'Aquitaine.

Ce document, qui abordait les aspects démographiques, de précarité, de mortalité et de morbidité, de handicap et de dépendance, ainsi que l'offre sanitaire et médico-sociale, se voulait un outil d'aide à la réalisation d'un diagnostic santé de manière homogène dans tous les pays. Il permettait de décrire les indicateurs et leurs sources nécessaires à la réalisation d'un état des lieux.

Aujourd'hui, cet état des lieux a été réalisé pour chacun des pays de la région ce qui permet de disposer d'une information sur la santé de leurs habitants.

Bien entendu, le document proposé est perfectible et un certain nombre de remarques doivent être formulées.

Les données présentées portent obligatoirement sur des périodes antérieures à la publication, avec parfois un décalage important. De ce fait, certaines informations peuvent ne plus correspondre à la réalité.

Cette contrainte, inhérente d'une part à la disponibilité des données et, parfois, nécessaire pour permettre des comparaisons dans l'espace (France, Aquitaine, autres pays) et le temps, n'occulte pas la portée de ce travail. En effet, l'objectif est bien de décrire un état de santé à un moment donné.

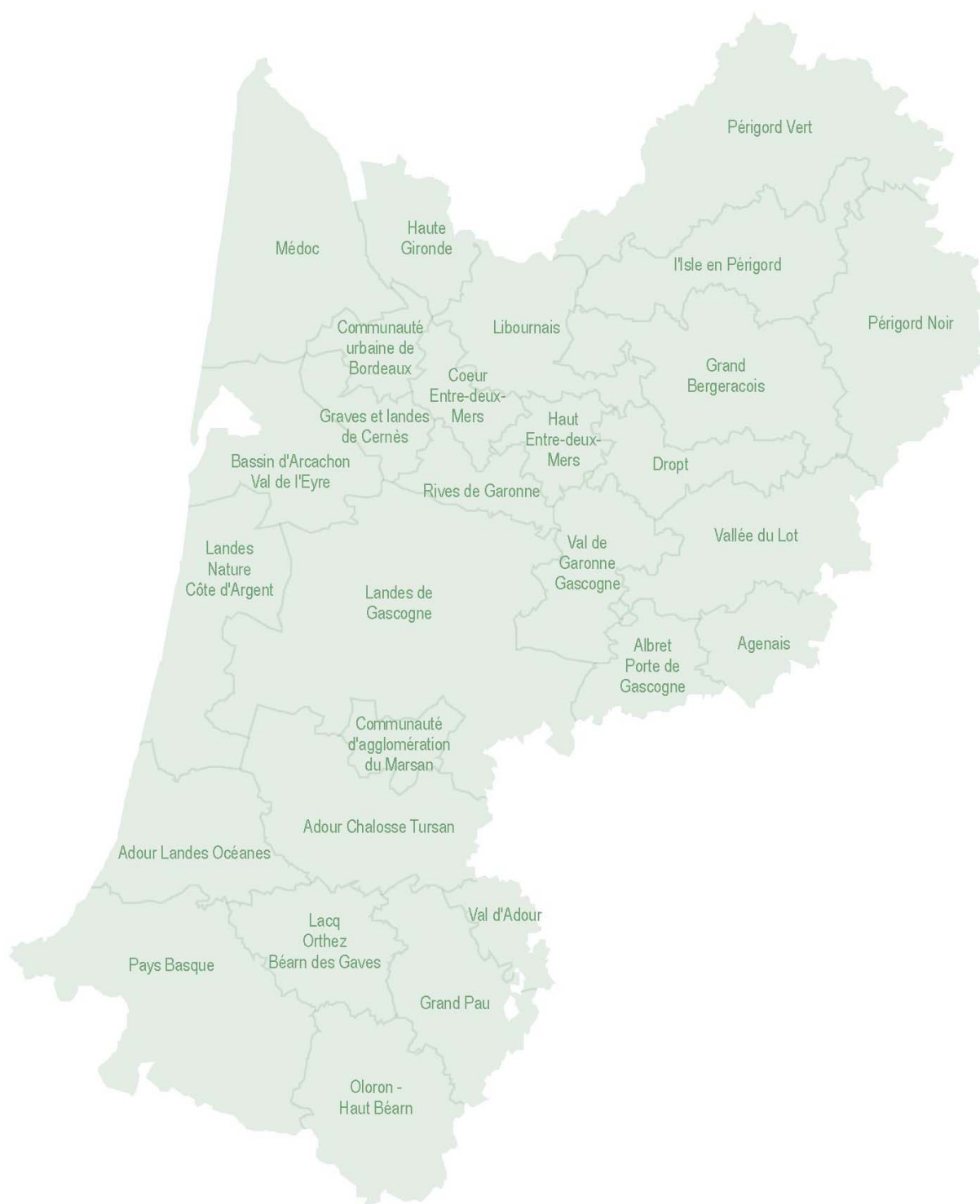
Le document réalisé pour chaque pays ne doit pas être une fin en soi mais pourra être enrichi d'informations complémentaires (données quantitatives et qualitatives) connues localement et parfois, plus récentes.

De plus, il est un outil qui servira de base à la concertation locale et pourra permettre sur un véritable diagnostic de santé territorial qui débouchera sur des actions concrètes en matière de santé publique.

Enfin, cette première version pourra être enrichie d'autres indicateurs qui n'ont pas pu être pris en compte pour des raisons de temps.

Toutes les remarques et propositions d'amélioration sont les bienvenues et je souhaite que ce travail puisse être une aide à la décision pour les responsables chargés de la santé.

Pays d'Aquitaine



En 2008, lors du début de la réalisation des diagnostics santé par pays en Aquitaine, vingt-six pays constituaient la région et font l'objet chacun d'une publication à l'exception du pays du Val d'Adour. En effet, celui-ci comprend de nombreuses communes hors Aquitaine et il a été décidé, en accord avec le Conseil régional, de ne pas réaliser le document le concernant.

Par ailleurs, et bien que n'étant pas des pays, la Communauté urbaine de Bordeaux et la Communauté d'agglomération du Marsan ont bénéficié de ce travail.

Sommaire

| | |
|--|----|
| Démographie | 7 |
| Conditions de vie | 17 |
| Les jeunes | 25 |
| Les personnes âgées et les personnes handicapées | 31 |
| État de santé | 37 |
| Offre sanitaire et médico-sociale | 55 |
| Annexes | 67 |

Démographie

Environnement géographique

Situé au sud ouest de la Gironde, le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre s'étend sur près de 1 500 km². C'est l'un des plus vastes pays du département. Avec plus de 128 000 habitants en 2006, la densité moyenne du pays est de 85,8 habitants par km². Cette densité est supérieure à la moyenne régionale mais inférieure à la moyenne française.

Dans les différentes communes du pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, le nombre d'habitants au km² varie de 11 à un peu plus de 1 600. Près de six communes sur dix présentent une densité inférieure à la moyenne du pays. À l'inverse, sept communes comptent plus de 100 habitants par km² (Arcachon, Andernos-Les-bains, Gujan-Mestras, Marcheprime, La Teste, Biganos et Arès). La plus forte densité est observée dans la commune d'Arcachon (1 607 habitants/km²) qui présente en revanche la plus faible superficie.

Globalement, les communes présentant les plus fortes densités de population sont surtout situées au sud et à l'est du bassin d'Arcachon. Les densités les plus faibles concernent les communes situées au sud-est du pays.

L'espace urbain regroupe 90 % des habitants du pays. Il est notamment composé de l'aire urbaine d'Arcachon. Située au sud du pays, cette aire comprend les communes d'Arcachon, La-Teste-de-Buch, Gujan-Mestras et Le Teich. Les autres communes de l'espace urbain regroupent 48 % de la population urbaine du pays. Une partie appartient à la couronne périurbaine de l'aire urbaine de Bordeaux. Les autres sont des communes multipolarisées (Andernos, Audenge, Biganos et Lanton).

L'espace à dominante rurale s'étend sur près de 10 % du pays et regroupe 10 % de la population. Il est composé de deux communes qui offrent un nombre suffisant d'emplois pour constituer un pôle d'emploi rural (Lège-Cap-Ferret et Arès).

Source des données : Insee

Recensement 2006

Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (issu du RP 1999)

Définitions :

Espace à dominante urbaine

Pôle urbain : partie d'une aire urbaine composée d'une ou plusieurs communes comptant 5 000 emplois ou plus

Commune périurbaine monopolarisée : commune ou agglomération appartenant à une aire urbaine dont 40 % ou plus des actifs vont travailler dans une autre commune de l'aire urbaine

Commune périurbaine multipolarisée : commune ou agglomération située hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forme avec elles un ensemble d'un seul tenant

Espace à dominante rurale

Pôle d'emploi rural : commune ou agglomération n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et offrant 1 500 emplois ou plus

Couronne d'un pôle d'emploi rural : ensemble des communes ou agglomérations n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural

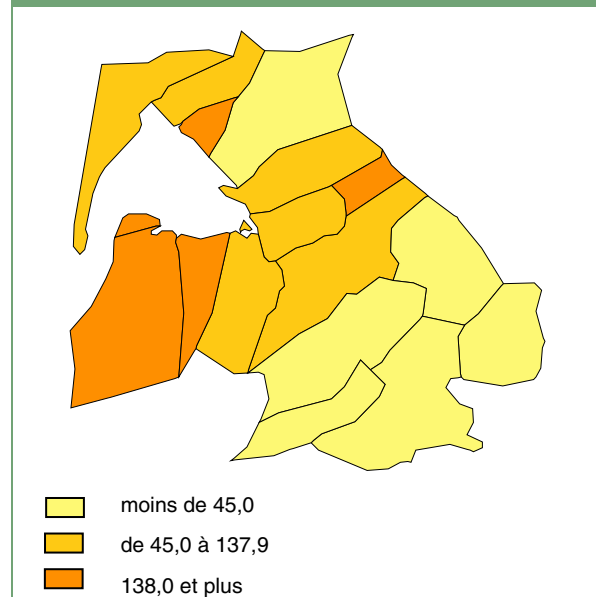
Autre commune rurale : commune n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à un pôle d'emploi rural ou sa couronne

Superficie et densité de population en 2006

| | superficie (km ²) | densité (hab./km ²) |
|-----------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| Pays | 1 494 | 85,8 |
| Aquitaine | 41 308 | 75,5 |
| France métropolitaine | 543 952 | 112,9 |

Source : Insee

Densité de population par commune en 2006 (habitants/km²)



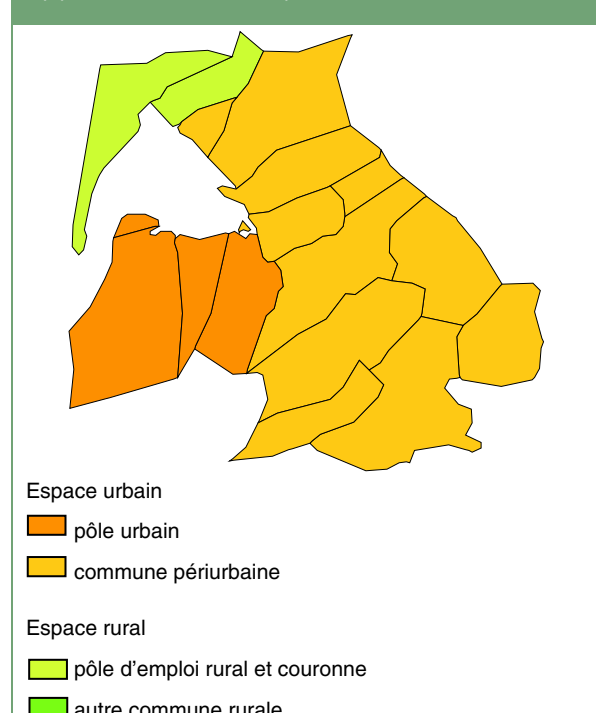
Source : Insee – cartographie : Orsa

Répartition de la population entre les communes des espaces urbain et rural en 2006 (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| Espace urbain | 90,2 | 70,3 |
| pôle urbain | 46,9 | 54,2 |
| commune périurbaine | 43,3 | 16,1 |
| Espace rural | 9,8 | 29,7 |
| pôle d'emploi rural et couronne | 9,8 | 9,6 |
| autre commune rurale | 0,0 | 20,1 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee

Répartition des communes selon leur appartenance à l'espace urbain ou rural



Source : Insee – cartographie : Orsa

Structure de la population

En 2006, près de 128 300 personnes vivent dans le pays Bassin d’Arcachon – Val d’Eyre, soit 4,1 % de la population régionale.

Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes. Elles représentent globalement 52 % de la population. Essentiellement en raison de leur plus grande longévité, c’est surtout aux âges élevés que le pourcentage de femmes est important. Après 75 ans, elles représentent plus de six habitants sur dix.

La pyramide des âges du pays Bassin d’Arcachon – Val d’Eyre retrace les événements caractéristiques de la démographie française. Le déficit des naissances dû à la première guerre mondiale se traduit en 2006 par un faible effectif de personnes de 85-89 ans. Le passage de ces classes creuses à l’âge de la fécondité et le déficit des naissances dû à la guerre de 1939-1945 se marquent parmi les 60-69 ans. Puis le surcroît de naissances (baby boom) qui a débuté en 1946 et s’est terminé au début des années 1970 se manifeste par un surcroît de personnes de 30 à 59 ans.

Cependant, ce pays est également caractérisé, comme d’autres pays aquitains, par un rétrécissement très marqué de la pyramide entre 20 et 29 ans. Il est la conséquence de mouvements migratoires où les très jeunes actifs quittent le pays, alors que des personnes un peu plus âgées viennent s’y installer. L’attraction est la plus forte autour de 60 ans.

Ces multiples phénomènes se traduisent par un vieillissement de la population du pays plus marqué que dans l’ensemble de la région. Les proportions de personnes de 60-74 ans comme celle des 75 ans ou plus sont supérieures à celles observées dans l’ensemble de l’Aquitaine.

À l’inverse, la proportion de personnes âgées de 15 à 30 ans est nettement inférieure à la moyenne régionale.

La population du pays est en grande partie domiciliée au sud du bassin d’Arcachon. Les communes d’Arcachon, la Teste-de-Buch et Gujan-Mestras regroupent en effet plus de 54 000 habitants, soit 42 % de la population du pays. Les autres communes les plus peuplées, Andernos-les-Bains et Biganos, comptent au total près de 19 000 habitants, soit 15 % de la population du pays. Les communes de Lège-Cap-Ferret et Arès, appartenant à l’espace rural, regroupent respectivement 7 200 et 5 300 personnes. Enfin, avec moins de 1 000 habitants chacune, Lugos et Saint-Magne sont les deux communes les moins peuplées du pays.

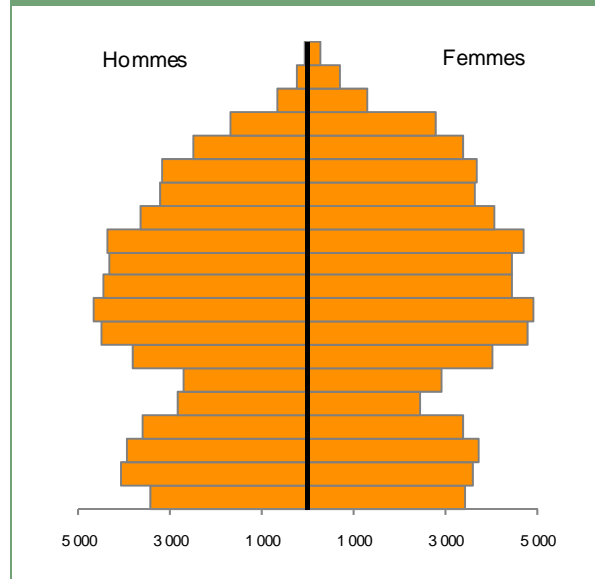
Source des données : Insee
Recensement 2006

Répartition de la population par sexe et âge en 2006 (nombre de personnes)

| | hommes | femmes | ensemble |
|-----------------|---------------|---------------|----------------|
| Moins de 15 ans | 11 440 | 10 750 | 22 190 |
| 15-29 ans | 9 100 | 8 730 | 17 830 |
| 30-44 ans | 12 950 | 13 740 | 26 690 |
| 45-59 ans | 13 090 | 13 570 | 26 660 |
| 60-74 ans | 9 980 | 11 380 | 21 360 |
| 75 ans ou plus | 5 100 | 8 460 | 13 560 |
| Total | 61 660 | 66 630 | 128 290 |

Source : Insee

Répartition de la population par sexe et âge* en 2006



Source : Insee

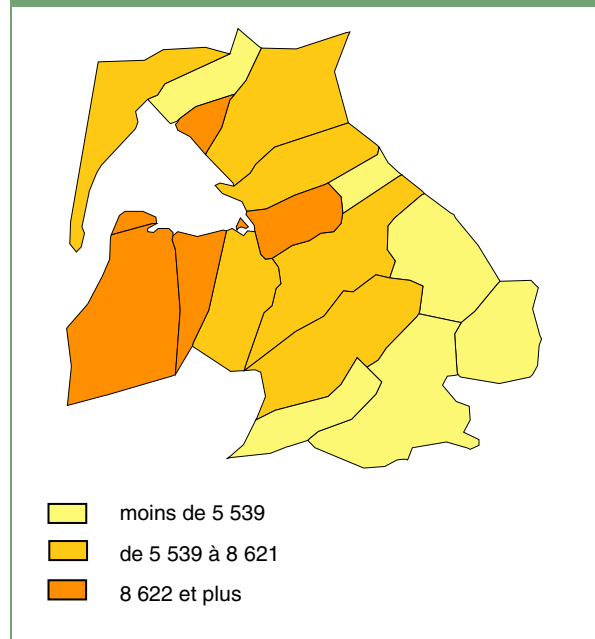
* âge quinquennal à partir de 0-4 ans. Dernière tranche d'âge : 95 ans ou plus

Répartition de la population par âge en 2006 (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|-----------------|--------------|--------------|
| Moins de 15 ans | 17,3 | 16,6 |
| 15-29 ans | 13,9 | 17,4 |
| 30-44 ans | 20,8 | 20,5 |
| 45-59 ans | 20,8 | 21,0 |
| 60-74 ans | 16,6 | 14,5 |
| 75 ans ou plus | 10,6 | 10,0 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee

Population par commune en 2006 (nombre d'habitants)



Source : Insee – cartographie : Orsa

Dynamique de la population

Chaque année au cours de la période 2002-2006, les femmes domiciliées dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre ont donné naissance à 1 270 enfants. Rapportées à la population totale du pays, ces naissances correspondent à un taux de natalité (9,9 naissances pour 1 000 habitants) un peu inférieur à la moyenne régionale.

Au cours de la même période, 1 270 décès par an sont survenus chez des habitants du pays. Le taux brut de mortalité (9,9 décès pour 1 000 habitants) est proche de la valeur régionale.

Entre les recensements de 1999 et 2006, la population du pays a progressé d'environ 18 000 habitants. Cette évolution correspond à un taux de variation annuel de +2,18 %, deux fois supérieur à celui observé dans l'ensemble de la région. Le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre présente la plus forte progression démographique d'Aquitaine.

Au cours de la période 1999-2006, la dynamique démographique repose uniquement sur le solde migratoire, les décès survenus dans le pays du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre étant aussi nombreux que les naissances. Le taux de variation annuel dû au mouvement migratoire est le plus élevé d'Aquitaine (+2,18 %). Il témoigne de l'attractivité du pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre.

Source des données : Insee

État civil

Recensements 1999 et 2006

Projection de population (modèle Omphale)

Définitions :

Le mouvement naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès

Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre d'habitants quittant le pays et le nombre de ceux venant s'y installer

Natalité et mortalité au cours de la période 2002-2006 (nombre moyen annuel et taux brut pour 1 000 habitants)

| | Pays | | Aquitaine |
|------------|--------|------|-----------|
| | nombre | taux | taux |
| Naissances | 1 270 | 9,9 | 10,5 |
| Décès | 1 270 | 9,9 | 9,7 |

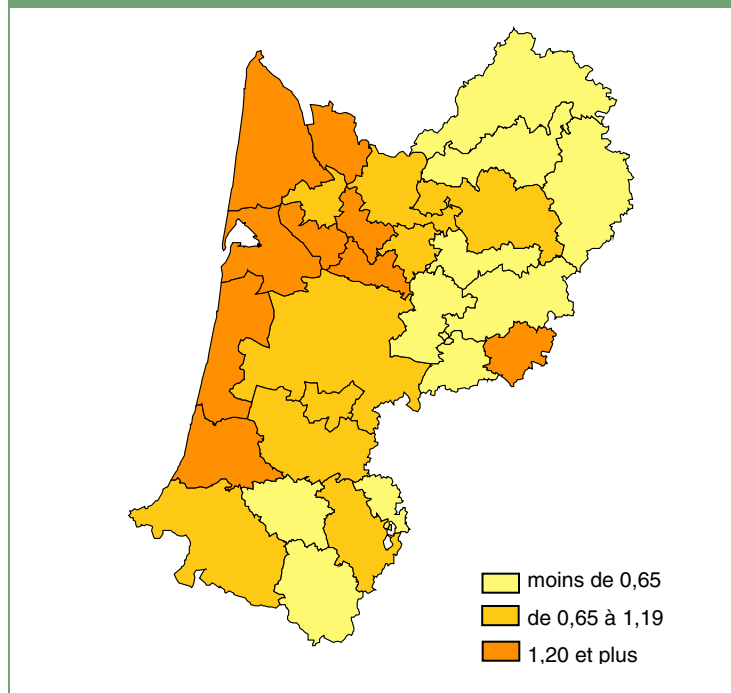
Source : Insee

Évolution de la population entre les recensements de 1999 et 2006 (taux de variation annuel, en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|-------------------|--------|-----------|
| | taux | taux |
| Évolution totale | + 2,18 | + 1,00 |
| Mouvement naturel | - 0,00 | + 0,07 |
| Solde migratoire | + 2,18 | + 0,93 |

Source : Insee

Évolution de la population entre les recensements de 1999 et 2006 par pays (taux de variation annuel en %)



Source : Insee – cartographie : Orsa

Naissances et fécondité

La fécondité dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre est supérieure à celle de l'ensemble de la région. En effet, avec un nombre moyen de 1,87 enfant par femme, le pays présente un indice conjoncturel de fécondité plus élevé que la moyenne régionale (1,74) pour la période 2003-2006.

Le taux de fécondité le plus élevé est observé chez les femmes de 25-29 ans. Avec l'augmentation de l'âge moyen à la maternité, il est maintenant plus important à 30-34 ans que chez les jeunes femmes de 20-24 ans. Chez ces dernières, la fécondité est plus importante dans le pays que dans l'ensemble de la région. C'est notamment grâce à la fécondité élevée chez ces jeunes femmes que l'indice synthétique de fécondité est supérieur à la valeur régionale.

Les deux communes les plus peuplées sont également celles présentant le plus grand nombre de naissances domiciliées. En effet, chaque année, les femmes vivant à La Teste et à Gujan-Mestras donnent naissance à respectivement 230 et 175 enfants. Le nombre annuel de naissances est près de deux fois plus faible dans les communes de Biganos (95) et Mios (83). C'est dans les deux communes les moins peuplées (Lugos et Saint-Magne) que le nombre de naissances domiciliées est le plus faible (moins de 10 naissances par an).

En vingt ans, le nombre annuel de naissances a fortement progressé. Entre les périodes 1985-1987 et 2005-2007, cette hausse a été de 37 %.

L'évolution n'a toutefois pas été régulière. Le nombre de naissances a augmenté d'environ 6 % entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990. La progression s'est ensuite accélérée et depuis le début des années 2000, le nombre de naissances a atteint un niveau record. En 2005-2007, le nombre de naissances issues de mères domiciliées dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre s'élève à près de 1 300 par an, soit le plus haut niveau enregistré depuis vingt ans.

Source des données : Insee

État civil
Recensement 2006

Définition :

L'indice conjoncturel de fécondité est égal au nombre moyen d'enfants mis au monde par une génération de femmes qui pendant leur vie seraient soumises aux conditions de fécondité par âge de la période, en l'absence de mortalité.

Indice conjoncturel de fécondité* au cours de la période 2003-2006

| | |
|-------------|-------------|
| Pays | 1,87 |
| Aquitaine | 1,74 |

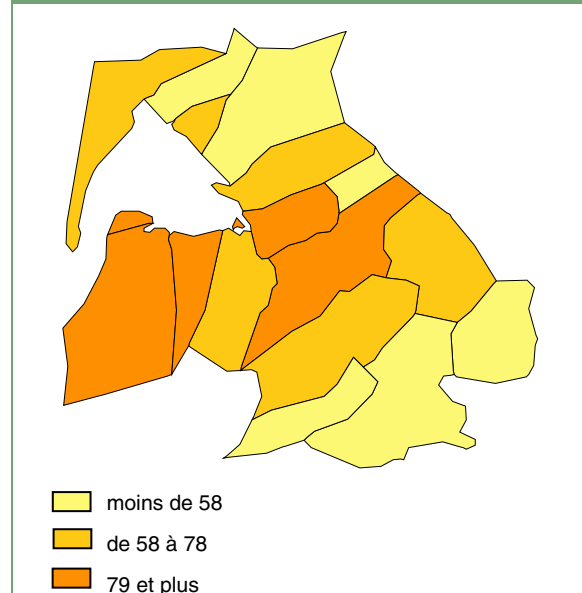
Source : Insee
* nombre annuel moyen d'enfants par femme

Taux de fécondité par âge au cours de la période 2003-2006 (nombre de naissances pour 1 000 femmes)

| | Pays | Aquitaine |
|-----------|-------|-----------|
| 14-19 ans | 5,6 | 7,4 |
| 20-24 ans | 65,9 | 52,8 |
| 25-29 ans | 141,9 | 123,4 |
| 30-34 ans | 108,3 | 110,2 |
| 35-39 ans | 42,1 | 44,0 |
| 40-44 ans | 6,3 | 8,0 |

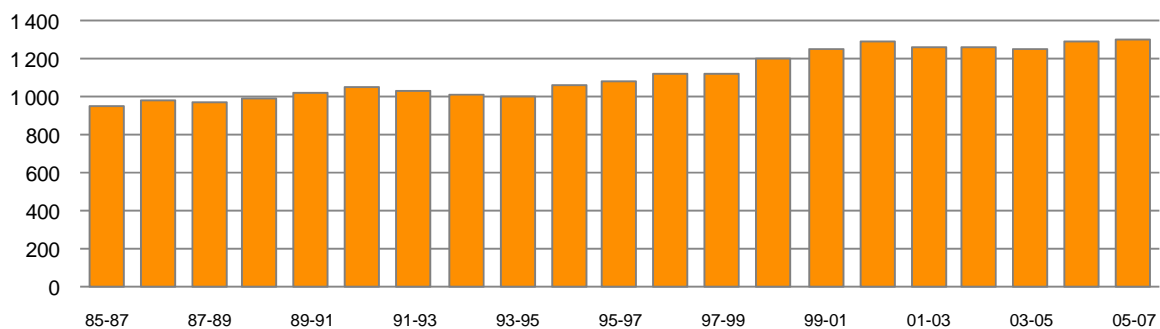
Source : Insee

Naissances par commune au cours de la période 2002-2006 (nombre moyen annuel)



Source : Insee – cartographie : Orsa

Évolution du nombre annuel moyen de naissances entre les périodes 1985-1987 et 2005-2007



Source : Insee

Conditions de vie

Mode de vie

Dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre comme dans l'ensemble de la région, la quasi totalité des habitants vit à domicile, seul 1 % de la population étant en collectivité (structures d'hébergement, établissements sanitaires...).

Parmi les personnes à domicile, plus d'une sur deux vit en couple (54 %). Les couples élevant des enfants sont un peu moins nombreux que les couples sans enfant. Plus de 4 200 personnes sont des parents isolés, élevant seules un ou plusieurs enfants. Elles représentent environ 3 % de la population.

Les personnes vivant avec leurs parents, le plus souvent des enfants et des jeunes, représentent un quart de la population.

Globalement, 13 % des habitants vivent seuls. C'est un mode de vie qui concerne plus particulièrement les jeunes et les personnes âgées.

Enfin, 4 % des habitants ont un autre mode de cohabitation. Certains habitent un logement où ils vivent avec des membres de leur famille autres que leurs parents, conjoints ou enfants. D'autres peuvent vivre dans une famille d'accueil.

Plus de 18 000 familles avec enfants vivent dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. Près d'une sur deux élève un seul enfant. À l'inverse, 14 % sont des familles nombreuses avec au moins trois enfants.

Environ une famille avec enfant sur cinq est une famille monoparentale. Cette proportion est équivalente à la moyenne régionale. Par ailleurs, dans les deux tiers des familles, les parents exercent une activité professionnelle, que ce soit le parent isolé dans le cas des familles monoparentales ou les deux parents dans le cas des couples.

Les ménages propriétaires de leur logement sont majoritaires. Ils représentent environ 68 % des ménages résidant dans le pays. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne régionale. Les ménages locataires sont proportionnellement moins nombreux que dans l'ensemble de la région. Enfin, une petite partie des ménages est logée gratuitement (3 %). Ces personnes peuvent être hébergées par leur famille ou des amis, logées par leur employeur...

La plupart des résidences principales sont des maisons individuelles (82 %). Les appartements représentent 17 % des logements. Dans l'ensemble de la région, la part des maisons est plus faible et les appartements représentent 30 % des résidences principales.

Source des données : Insee
Recensement 2006

Répartition de la population vivant à domicile selon le mode de cohabitation en 2006 (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|--------------------------|--------------|--------------|
| Avec ses parents | 26,1 | 26,4 |
| Seul | 12,7 | 14,9 |
| En couple sans enfant | 29,2 | 26,3 |
| En couple avec enfant(s) | 24,8 | 24,1 |
| Seul avec enfant(s) | 3,3 | 3,7 |
| Autres | 3,9 | 4,6 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee

Répartition des familles avec enfants* selon le nombre d'enfants en 2006 (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|-------------------|--------------|--------------|
| 1 enfant | 45,9 | 46,1 |
| 2 enfants | 40,4 | 39,4 |
| 3 enfants ou plus | 13,7 | 14,5 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee
* enfants de moins de 25 ans

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de la résidence principale en 2006 (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Propriétaire | 68,2 | 60,2 |
| Locataire | 28,6 | 36,6 |
| <i>dont HLM</i> | <i>6,1</i> | <i>9,5</i> |
| <i>dont meublé ou hôtel</i> | <i>1,4</i> | <i>1,8</i> |
| Logé gratuitement | 3,2 | 3,2 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee

Répartition des résidences principales selon leur type en 2006 (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|-----------------|--------------|--------------|
| Maison | 82,2 | 68,5 |
| Appartement | 17,1 | 30,7 |
| Autres* | 0,7 | 0,8 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee
* logement-foyer, chambre d'hôtel, habitation de fortune...

Emploi et chômage

Dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre comme dans l'ensemble de la région, les employés sont la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée parmi les personnes actives de 15 ans ou plus (personnes ayant un emploi ou au chômage). Les professions intermédiaires viennent ensuite. Le pourcentage le plus faible concerne les agriculteurs exploitants.

Les personnes sans activité professionnelle représentent près de la moitié des habitants du pays. Ce sont majoritairement des retraités.

Le pays présente des proportions d'employés et de retraités supérieures à la moyenne régionale. À l'inverse, les agriculteurs exploitants et les ouvriers sont moins représentés.

Quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, les personnes actives peuvent être réparties selon cinq grands secteurs d'activité. Dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, près des deux tiers de la population active exercent dans le secteur des services, soit une proportion plus élevée que dans l'ensemble de la région. Le commerce et l'industrie représentent respectivement 15 % et 12 % des actifs. Enfin, l'agriculture regroupe 4 % de la population en activité, soit une proportion inférieure à la moyenne régionale.

Comme dans l'ensemble de l'Aquitaine, la plupart des habitants exerçant un emploi sont salariés (87 %). Toutefois, une partie d'entre eux a déclaré occuper un emploi précaire, généralement un emploi aidé, un stage, un contrat d'apprentissage ou d'intérim. Ce type d'emplois concerne plus de 2 000 personnes. Par ailleurs, plus de 4 400 salariés ont déclaré que leur contrat de travail était à durée limitée.

Fin décembre 2008, environ 7 000 habitants du pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre étaient inscrits comme demandeurs d'emploi. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les personnes dans cette situation. Ces chômeurs sont à la recherche d'un emploi à durée déterminée ou indéterminée (temps plein ou temps partiel) ou de missions d'intérim. Près de sept sur dix sont sans emploi. Les autres ont une activité professionnelle réduite ou occasionnelle. La part des demandeurs d'emploi dans la population de 15-64 ans est un peu plus importante chez les femmes (9,9 %) que chez les hommes (7,8 %).

Parmi les personnes à la recherche d'un emploi, les jeunes de moins de 25 ans sont aussi nombreux que les personnes de 50 ans ou plus. Ils représentent environ 16 % des demandeurs d'emploi. Globalement, plus de 2 000 habitants sont à la recherche d'un emploi depuis au moins un an, soit 29 % des demandeurs d'emploi.

Sources des données :

Insee - recensement 2006

DRTEFP/Sepes Aquitaine – demandeurs d'emploi en fin de mois

Définition :

Demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C : personnes (sans emploi ou ayant eu une activité réduite) à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein ou à temps partiel, d'un emploi à durée déterminée ou de missions d'intérim

Répartition de la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 2006 (en pourcentage)

| | Pays | | Aquitaine |
|---|--------------|--|--------------|
| | | | |
| Agriculteur exploitant* | 0,7 | | 1,7 |
| Artisan, commerçant, chef d'entreprise* | 4,3 | | 3,8 |
| Cadre, profession intellectuelle sup.* | 6,1 | | 6,4 |
| Profession intermédiaire* | 12,6 | | 12,7 |
| Employé* | 18,1 | | 16,7 |
| Ouvrier* | 11,4 | | 13,4 |
| Retraité | 31,9 | | 28,7 |
| Autre sans activité professionnelle | 14,9 | | 16,6 |
| Ensemble | 100,0 | | 100,0 |

Source : Insee
* population active

Répartition de la population active selon le secteur d'activité en 2006 population de 15 ans ou plus ayant un emploi (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|-----------------|--------------|--------------|
| Agriculture* | 3,8 | 6,5 |
| Industrie | 11,9 | 13,3 |
| Construction | 6,7 | 7,1 |
| Commerce | 14,8 | 14,2 |
| Services | 62,8 | 58,9 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee
* agriculture, sylviculture, pêche

Répartition de la population active selon les conditions d'emploi en 2006 population de 15 ans ou plus ayant un emploi (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|-------------------------------------|--------------|--------------|
| Salariés | 86,6 | 86,5 |
| dont emplois précaires* | 4,2 | 4,8 |
| dont autres emplois à durée limitée | 8,7 | 8,9 |
| Non salariés | 13,4 | 13,5 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee
* emplois aidés, stages rémunérés, emplois en Intérim, apprentissage

Les demandeurs d'emploi en fin de mois* au 31 décembre 2008

| | Pays | | Aquitaine |
|---|--------------|--------------|--------------|
| | nombre | % | % |
| Hommes | 3 037 | 43,4 | 45,2 |
| Femmes | 3 964 | 56,6 | 54,8 |
| Ensemble | 7 001 | 100,0 | 100,0 |
| dont moins de 25 ans | 1 148 | 16,4 | 17,7 |
| dont 50 ans ou plus | 1 214 | 17,3 | 15,6 |
| dont à la recherche d'un emploi depuis 1 an ou plus | 2 007 | 28,7 | 29,2 |

Source : DRTEFP-Sepes Aquitaine
* catégories A, B ou C

Part des demandeurs d'emploi* dans la population totale au 31 décembre 2008 (nombre de demandeurs d'emploi pour 100 habitants de 15-64 ans)

| | Pays | Aquitaine |
|-----------------|------------|------------|
| Hommes | 7,8 | 8,0 |
| Femmes | 9,9 | 9,3 |
| Ensemble | 8,9 | 8,7 |

Source : DRTEFP-Sepes Aquitaine
* catégories A, B ou C

Précarité

À un échelon géographique fin, peu de données permettent de décrire la précarité de la population. Toutefois, les minima sociaux donnent des informations sur certaines personnes vivant avec des revenus limités. Attribués sous conditions de ressources, ce sont notamment le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation adultes handicapés (AAH) et l'allocation parents isolés (API). Sauf cas particuliers, les bénéficiaires de ces prestations sont des adultes. Ils ont au moins 20 ans dans le cas de l'AAH et au moins 25 ans dans le cas du RMI. Depuis juin 2009, le RMI et l'API ont été remplacés par le revenu de solidarité active (RSA). D'autres minima sociaux existent et n'ont pas pu être présentés dans ce document, en particulier l'allocation de solidarité spécifique (ASS) destinée aux personnes ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Fin 2008, plus de 2 900 habitants du pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre percevaient un des principaux minima sociaux. Ces allocations leur sont versées soit par la caisse d'allocations familiales (CAF), soit par la mutualité sociale agricole (MSA).

Les bénéficiaires de l'AAH sont les plus nombreux (environ 1 400 personnes). Ils représentent 2,2 % de la population de 20-59 ans. Le revenu minimum d'insertion était versé à plus de 1 300 personnes, soit 2,1 % des habitants de cet âge. L'API a concerné environ 200 personnes. Quelle que soit l'allocation, la part des bénéficiaires de minima sociaux parmi les habitants du pays est légèrement inférieure à la moyenne régionale.

Parmi les personnes relevant de la CAF, six bénéficiaires du RMI sur dix ont moins de 45 ans. L'allocation parents isolés concerne des personnes jeunes, une sur deux ayant moins de 30 ans. Les allocataires de l'AAH sont globalement plus âgés ; en effet, les personnes d'au moins 45 ans sont majoritaires (52,5 %).

Sources des données :

Caisses d'allocations familiales d'Aquitaine, Mutualité sociale agricole d'Aquitaine, Insee

Définitions :

Principaux minima sociaux (allocations versées sous conditions de ressources)

RMI : revenu minimum d'insertion

Il est destiné à des personnes d'au moins 25 ans (ou plus jeunes si elles ont au moins un enfant à charge). Son montant est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer.

AAH : allocation aux adultes handicapés

Elle est destinée à des personnes de 20 à 59 ans reconnues handicapées avec un taux d'incapacité d'au moins 80 % (entre 50 et 80 % en cas d'inaptitude au travail).

API : allocation de parent isolé

Elle est destinée à des familles monoparentales (père ou mère avec enfant à charge ou femme enceinte isolée). Elle est versée jusqu'au 3^e anniversaire du plus jeune enfant.

Les bénéficiaires des principaux minima sociaux au 31 décembre 2008 (nombre et taux pour 100 habitants de 20-59 ans)

| | Pays | | Aquitaine |
|-----|--------|------|-----------|
| | nombre | taux | taux |
| RMI | 1 333 | 2,1 | 2,9 |
| AAH | 1 401 | 2,2 | 3,0 |
| API | 204 | 0,3 | 0,5 |

Sources : CAF d'Aquitaine, MSA d'Aquitaine, Insee

Répartition par âge des bénéficiaires du RMI au 31 décembre 2008

Allocataires de la CAF
(en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|-----------------|--------------|--------------|
| Moins de 30 ans | 17,4 | 21,4 |
| 30-44 ans | 39,6 | 41,6 |
| 45-59 ans | 38,1 | 32,6 |
| 60 ans ou plus | 4,9 | 4,4 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Source : CAF d'Aquitaine

Répartition par âge des bénéficiaires de l'API au 31 décembre 2008

Allocataires de la CAF
(en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|-----------------|--------------|--------------|
| Moins de 30 ans | 50,0 | 59,0 |
| 30 ans ou plus | 50,0 | 41,0 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Source : CAF d'Aquitaine

Répartition par âge des bénéficiaires de l'AAH au 31 décembre 2008

Allocataires de la CAF
(en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|-----------------|--------------|--------------|
| Moins de 30 ans | 12,4 | 13,2 |
| 30-44 ans | 35,1 | 34,8 |
| 45-59 ans | 46,1 | 44,9 |
| 60 ans ou plus | 6,4 | 7,1 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Source : CAF d'Aquitaine

Les jeunes

Démographie des moins de 26 ans

En 2006, près de 35 500 jeunes de moins de 26 ans vivent dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. Ces jeunes représentent 27,7 % de la population, pourcentage un peu inférieur à la moyenne régionale. Globalement, c'est dans la partie sud-est du pays que la population est la plus jeune. Les plus forts pourcentages sont observés dans les communes de Marcheprime et du Barp (plus du tiers de la population) qui figurent parmi les communes les moins peuplées. À l'inverse, le nord et l'extrême ouest du pays présentent les plus faibles pourcentages de jeunes de moins de 26 ans. La plupart des communes bordant le bassin d'Arcachon sont dans ce cas, en particulier Arcachon et Andernos-les-Bains. Ces deux communes, particulièrement peuplées, comptent moins de 25 % de jeunes parmi leurs habitants.

En 2006, 8 400 enfants de moins de 6 ans vivent dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. Près de la moitié sont de très jeunes enfants n'ayant pas encore 3 ans. Jusqu'à l'âge de 18 ans, le pourcentage des jeunes dans la population du pays est assez proche de la moyenne régionale. Plus de 8 700 personnes de 18-25 ans sont domiciliées dans le pays. Ces jeunes adultes ne représentent que 6,8 % de la population contre 9,4 % dans l'ensemble de la région.

Entre les deux derniers recensements, la population de moins de 30 ans a augmenté d'environ 10 %, soit l'une des plus fortes hausses d'Aquitaine. Le nombre de jeunes de moins de 15 ans a progressé de 17 % en sept ans. Cette croissance est beaucoup plus forte que celle observée dans l'ensemble de la région (+ 5,6 %). Enfin, l'évolution du nombre de jeunes de 15 à 29 ans est moins marquée (+ 2,9 %). Elle est contraire à celle observée dans l'ensemble de la région (- 1,7 %).

Source des données : Insee
Recensements de 2006 et 1999
Projection de population (modèle Omphale)

Les jeunes de moins de 26 ans en 2006 (nombre et proportion)

| | Pays | | Aquitaine |
|------------------------|---------------|-------------|-------------|
| | nombre | %* | %* |
| Moins de 3 ans | 3 930 | 3,1 | 3,2 |
| 3-5 ans | 4 470 | 3,5 | 3,3 |
| 6-12 ans | 10 620 | 8,3 | 7,8 |
| 13-17 ans | 7 730 | 6,0 | 5,9 |
| 18-25 ans | 8 720 | 6,8 | 9,4 |
| Moins de 6 ans | 8 400 | 6,6 | 6,5 |
| Moins de 18 ans | 26 750 | 20,9 | 20,2 |
| Moins de 26 ans | 35 470 | 27,7 | 29,6 |

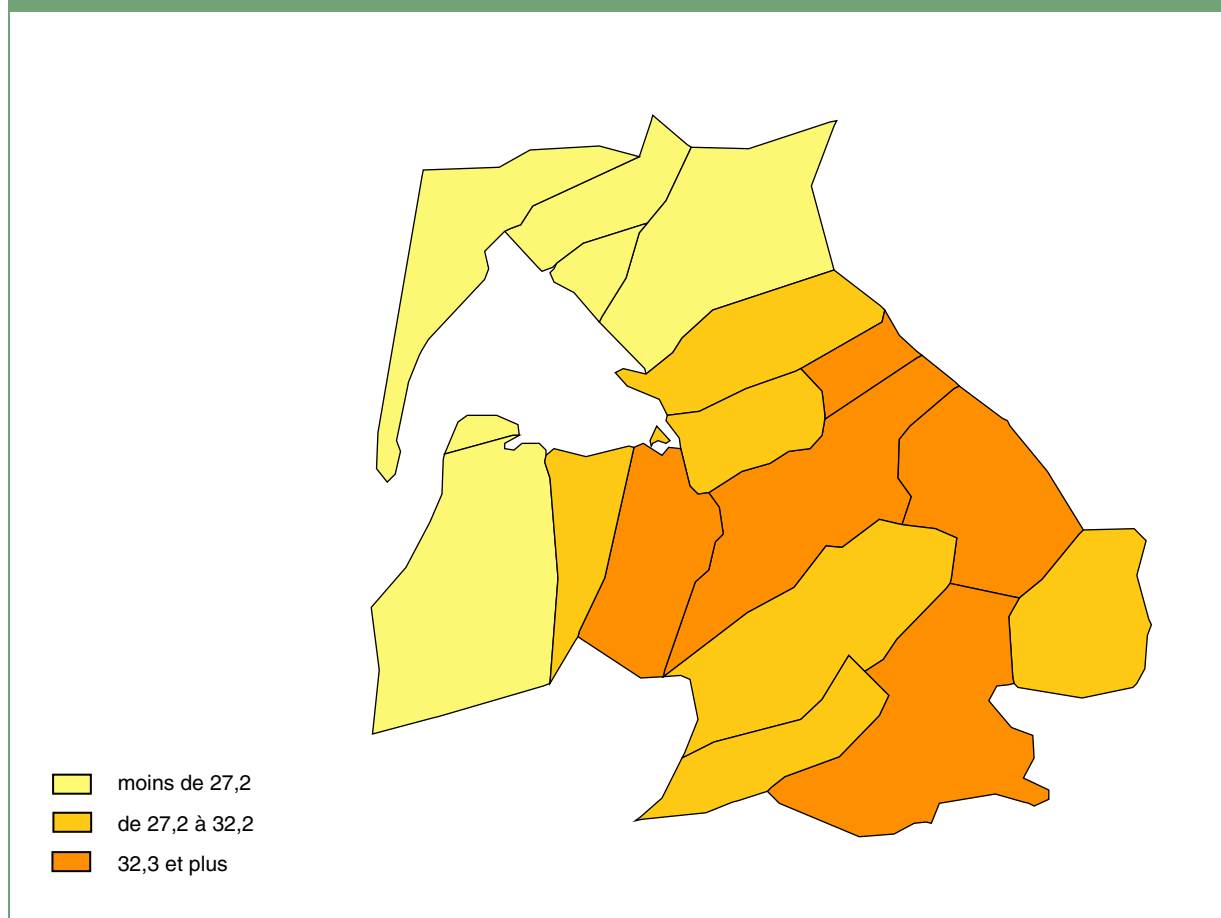
Source : Insee
* pour 100 habitants

Évolution du nombre de jeunes entre les recensements de 1999 et 2006 (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|------------------------|---------------|--------------|
| Moins de 15 ans | + 17,1 | + 5,6 |
| 15-29 ans | + 2,9 | - 1,7 |
| Moins de 30 ans | + 10,3 | + 1,8 |

Source : Insee

Proportion de jeunes de moins de 26 ans par commune en 2006 (nombre de jeunes de moins de 26 ans pour 100 habitants)



Source : Insee – cartographie : Orsa

Mode de vie des jeunes

Avant leur majorité, la quasi totalité des jeunes vivent dans leur famille. Toutefois, dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, 15 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans une famille monoparentale. La part des enfants vivant ainsi avec un seul parent augmente avec l'âge. Avant 3 ans, près de 8 % des enfants sont dans ce cas, soit environ 300 enfants. Entre 11 et 17 ans, plus de 2 000 adolescents sont concernés, soit un sur cinq.

Plus de 4 700 jeunes de 15-24 ans domiciliés dans le pays ne sont plus scolarisés. Leur proportion parmi les jeunes de cet âge (39 %) est plus élevée que dans l'ensemble de la région (35 %). La grande majorité d'entre eux a quitté le système scolaire avec un ou plusieurs diplômes. Toutefois, quelques uns ont déclaré n'avoir jamais été scolarisés (0,9 %), 14 % n'ont obtenu aucun diplôme à l'issue de leur scolarité et près de 10 % ne disposent que d'un certificat d'études primaires ou d'un brevet des collèges.

Pour 40 % des jeunes ayant terminé leurs études, le diplôme le plus élevé obtenu est un baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures. Une proportion un peu plus faible dispose d'un diplôme professionnel de type CAP ou BEP.

Dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, le pourcentage de jeunes ayant un diplôme au moins équivalent au Bac est légèrement plus faible que la moyenne régionale.

Fin 2008, près de 1 150 jeunes de moins de 25 ans vivant dans le pays étaient inscrits comme demandeurs d'emploi. Ces jeunes sont à la recherche d'un emploi à durée déterminée ou indéterminée (temps plein ou temps partiel) ou de missions d'intérim. Dans le pays, les jeunes demandeurs d'emploi représentent 9,4 % des 15-24 ans. Ce pourcentage est un peu plus élevé que la moyenne régionale.

Sources des données :

Famille monoparentale : Insee - recensement 2006

Diplôme : Insee - recensement 2006

Demandeurs d'emploi en fin de mois : DRTEFP-Sepes Aquitaine

Définition :

Demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C : personnes (sans emploi ou ayant eu une activité réduite) à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein ou à temps partiel, d'un emploi à durée déterminée ou de missions d'intérim

Proportion des enfants et adolescents vivant dans une famille monoparentale en 2006 (pour 100 enfants ou adolescents vivant en famille)

| | Pays | Aquitaine |
|------------------------|-------------|-------------|
| Moins de 3 ans | 7,5 | 9,7 |
| 3-5 ans | 11,9 | 14,4 |
| 6-10 ans | 15,1 | 17,9 |
| 11-17 ans | 19,5 | 21,6 |
| Moins de 18 ans | 15,2 | 17,5 |

Source : Insee

Répartition des jeunes de 15-24 ans non scolarisés selon leur diplôme en 2006 Diplôme le plus élevé (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Aucune scolarité | 0,9 | 0,9 |
| Aucun diplôme* | 14,1 | 16,4 |
| CEP, brevet** | 9,6 | 8,7 |
| CAP, BEP | 35,1 | 30,6 |
| Bac, brevet prof. ou plus | 40,3 | 43,4 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee

* ont été scolarisés en primaire, secondaire ou au-delà

** certificat d'études primaires, BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges

Jeunes de moins de 25 ans demandeurs d'emploi* au 31 décembre 2008 (nombre et pourcentage parmi les jeunes de 15-24 ans)

| | |
|------------------|-------|
| Pays | |
| nombre | 1 148 |
| % | 9,4 |
| Aquitaine | |
| % | 8,3 |

Source : DRTEFP-Sepes Aquitaine

* catégories A, B ou C

Les personnes âgées et les personnes handicapées

Les personnes âgées

Plus de 27 200 personnes âgées de 65 ans ou plus vivent dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. La moitié d'entre elles n'ont pas encore atteint l'âge de 75 ans mais plus de 3 200 personnes sont âgées d'au moins 85 ans. Quel que soit l'âge, le pourcentage de personnes âgées dans l'ensemble de la population est supérieur ou égal à celui observé en Aquitaine. À l'image de la moitié des pays girondins, le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre présente un vieillissement de la population plus marqué que l'ensemble de la région.

Les communes bordant la partie ouest du bassin d'Arcachon présentent un vieillissement plus fort que le reste du pays. Cette situation s'explique notamment par l'attractivité de cette zone où de nombreux retraités viennent s'installer. Dans la commune d'Arcachon, la part des personnes âgées est particulièrement élevée, un quart des habitants ayant au moins 75 ans. À l'inverse, les communes de Marcheprime et du Barp, caractérisées par une forte proportion de jeunes de moins de 26 ans, comptent moins de 5 % de personnes âgées de 75 ans ou plus parmi leurs habitants.

Entre 1999 et 2006, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus a été deux fois plus marquée dans le pays que dans l'ensemble de la région. Toutefois, cette évolution varie en fonction des tranches d'âge. La population de 60-74 ans a progressé de 11 % alors qu'elle est restée relativement stable en Aquitaine. Concernant les personnes de 75 ans ou plus, leur nombre a augmenté de 30 %, soit l'une des hausses les plus fortes de la région. Le pays présente une évolution démographique de la population âgée sensiblement différente de celle observée dans l'ensemble de l'Aquitaine.

Si la proportion de personnes âgées vivant en collectivité (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes le plus souvent) augmente avec l'âge, la grande majorité reste à domicile même après 80 ans (89 %). Certaines d'entre elles y vivent seules. Dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, c'est le cas pour 30 % des personnes de 65 ans ou plus. La proportion de personnes âgées vivant seules à domicile augmente avec l'âge et le risque de veuvage. Après 80 ans, cet isolement touche plus de 3 000 personnes, soit 40 % des habitants de cet âge.

Source des données : Insee
Recensement 2006

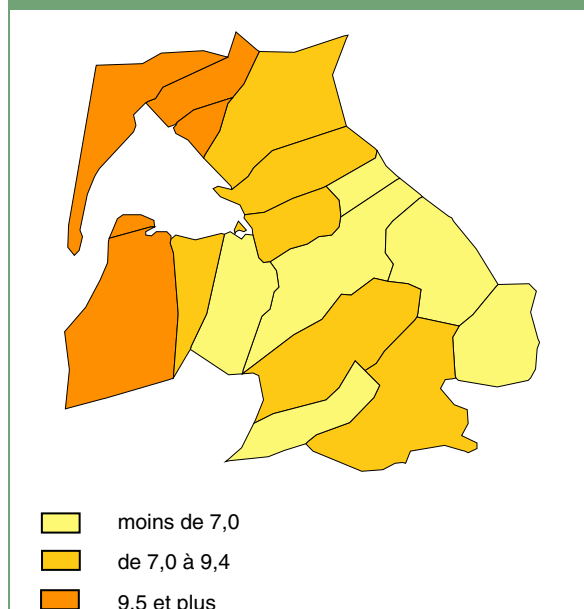
Les personnes âgées et les personnes handicapées

Les personnes de 65 ans ou plus en 2006 (nombre et proportion)

| | Pays | | Aquitaine |
|-----------------------|---------------|-------------|-------------|
| | nombre | %* | %* |
| 65-74 ans | 13 670 | 10,6 | 9,3 |
| 75-84 ans | 10 350 | 8,1 | 7,5 |
| 85 ans ou plus | 3 210 | 2,5 | 2,5 |
| 65 ans ou plus | 27 230 | 21,2 | 19,3 |
| 75 ans ou plus | 13 560 | 10,6 | 10,0 |

Source : Insee
* pour 100 habitants

Proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus par commune en 2006 (nombre de personnes de 75 ans ou plus pour 100 habitants)



Source : Insee – cartographie : Orsa

Évolution du nombre de personnes âgées entre les recensements de 1999 et 2006 (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|-----------------------|---------------|--------------|
| 60-74 ans | + 10,6 | + 1,0 |
| 75 ans ou plus | + 30,2 | + 23,9 |
| 60 ans ou plus | + 17,5 | + 9,3 |

Source : Insee

Proportion de personnes âgées vivant seules à domicile en 2006 (pour 100 personnes âgées)

| | Pays | Aquitaine |
|-----------------------|-------------|-------------|
| 65-74 ans | 22,2 | 22,2 |
| 75-79 ans | 33,2 | 31,7 |
| 80 ans ou plus | 40,0 | 38,6 |
| 65 ans ou plus | 29,6 | 29,2 |

Source : Insee

Personnes recevant une prestation liée au handicap

Actuellement, il est encore difficile de rassembler des informations permettant de connaître les caractéristiques de la population handicapée. Le plus souvent, les éléments pouvant être recueillis concernent les personnes bénéficiant de prestations liées à leur situation de handicap.

Fin 2008, environ 1 400 adultes handicapés percevaient une allocation versée par la caisse d'allocations familiales (CAF) ou la mutualité sociale agricole (MSA). Cette allocation (AAH) est versée à des personnes reconnues handicapées par la commission des droits et de l'autonomie, sous conditions de taux d'incapacité et de ressources. Parmi les bénéficiaires relevant de la CAF, un peu plus de la moitié sont âgés d'au moins 45 ans (52,5 %). Cette proportion est équivalente à la moyenne régionale.

En fonction du type et de la gravité du handicap, la prestation de compensation permet de financer les aides nécessaires à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées. Versée par le Conseil général, cette aide personnalisée doit répondre à des besoins d'aide humaine ou matérielle. Au cours du premier semestre 2009, environ 140 personnes handicapées vivant dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre en ont bénéficié. Près de sept sur dix ont au moins 45 ans.

Fin 2008, environ 300 enfants ont bénéficié d'une allocation liée à leur handicap. Cette allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) a été versée à leur famille par la CAF ou la MSA.

Parmi les bénéficiaires relevant de la CAF, 175 enfants sont en âge d'être scolarisés.

Sources des données :

AAH et AEEH : caisses d'allocations familiales d'Aquitaine, Mutualité sociale agricole d'Aquitaine
Prestation de compensation : Conseil général

Définitions :

L'AAH assure un revenu minimum aux personnes handicapées. Elle est destinée aux personnes de 20 à 60 ans reconnues handicapées par la commission des droits et de l'autonomie (CDA) avec un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % ou compris entre 50 et 80 % en cas d'impossibilité de se procurer un emploi du fait du handicap. Elle est versée sous conditions de ressources.

L'AEEH est destinée aux enfants de moins de 20 ans reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie (CDA) avec un taux d'incapacité d'au moins 80 % ou compris entre 50 et 80 % sous certaines conditions. Dans certains cas, l'évaluation des besoins de l'enfant rend possible l'attribution d'un des six compléments prévus dans ce dispositif.

La prestation de compensation est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de sévérité de handicap à des personnes d'au moins 20 ans. Elle concerne notamment l'aide humaine (pour les actes essentiels de la vie, pour l'exercice de l'activité professionnelle...), les aides techniques (acquisition de fauteuil roulant, lève-personne...), l'aménagement du logement ou du véhicule, l'aide animalière.

Les personnes âgées et les personnes handicapées

Répartition par âge des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés au 31 décembre 2008 (allocataires de la CAF)

| | Pays | | Aquitaine |
|------------------|--------------|--------------|--------------|
| | nombre | % | % |
| Moins de 30 ans | 167 | 12,4 | 13,2 |
| 30-44 ans | 474 | 35,1 | 34,8 |
| 45-59 ans | 623 | 46,1 | 44,9 |
| 60 ans ou plus | 86 | 6,4 | 7,1 |
| Tous âges | 1 350 | 100,0 | 100,0 |

Sources : CAF d'Aquitaine

Répartition par âge des bénéficiaires de la prestation de compensation à domicile au cours du premier semestre 2009

| | nombre | % |
|------------------|------------|--------------|
| Moins de 30 ans | 15 | 10,6 |
| 30-44 ans | 30 | 21,1 |
| 45-59 ans | 65 | 45,8 |
| 60 ans ou plus | 32 | 22,5 |
| Tous âges | 142 | 100,0 |

Source : Conseil général

Les bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé selon l'âge de l'enfant au 31 décembre 2008 (allocataires de la CAF)

| | Pays | | Aquitaine |
|------------------|------------|--------------|--------------|
| | nombre | % | % |
| Moins de 6 ans | 49 | 16,5 | 16,8 |
| 6-15 ans | 175 | 58,7 | 61,7 |
| 16-19 ans | 74 | 24,8 | 21,5 |
| Tous âges | 298 | 100,0 | 100,0 |

Sources : CAF d'Aquitaine

État de santé

Morbidité

La morbidité peut être approchée notamment grâce aux données sur les hospitalisations et les affections de longue durée (ALD). Au sein de la population âgée, la dépendance peut être repérée à partir des bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa) et la démence peut être estimée à partir de la cohorte Paquid de l'Inserm.

En 2008, près de 23 700 personnes domiciliées dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre ont été hospitalisées en soins de courte durée, soit 18 personnes pour 100 habitants. Ce taux, supérieur à la moyenne régionale, est légèrement plus élevé chez les femmes (20 %) que chez les hommes (17 %).

Les motifs d'hospitalisation les plus fréquents sont les maladies de l'appareil digestif (12 % des séjours), les maladies de l'appareil circulatoire (11 %), les traumatismes et empoisonnements (7 %) ainsi que les cancers (5 %). Quel que soit le diagnostic d'hospitalisation, ce pourcentage est supérieur ou proche de la moyenne régionale.

Dans le pays, 2 500 nouvelles admissions en ALD ont été enregistrées chaque année par les trois principaux régimes d'Assurance maladie (régime général, régime agricole et régime des professions indépendantes) durant la période 2005-2007. Comme dans l'ensemble de la région, les maladies de l'appareil circulatoire constituent le motif d'admission le plus fréquent (34 %). Viennent ensuite les cancers (28 %), le diabète (14 %) et les troubles mentaux (12 %).

Chez les personnes âgées, l'Apa peut permettre d'appréhender leur niveau de dépendance, celui-ci étant évalué sur la base de la grille AGGIR. Au cours du premier semestre 2009, près de 2 000 habitants du pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre ont perçu l'Apa. Plus de la moitié des bénéficiaires a besoin d'une aide ponctuelle ou partielle pour la toilette, les repas, le coucher ou d'une aide à la demande (GIR 4). Les personnes les plus dépendantes (GIR 1 et 2) représentent 22 % des bénéficiaires.

Depuis une vingtaine d'années, l'Inserm suit, à travers la cohorte Paquid, un groupe de personnes âgées vivant en Gironde et en Dordogne. À partir de cette étude, on peut estimer le nombre de personnes démentes dans un territoire donné. Cette estimation est basée sur l'hypothèse selon laquelle la prévalence de la démence varie peu d'un territoire à l'autre et le nombre de personnes atteintes dépend surtout du vieillissement de la population. En 2006, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus atteintes de démence est estimé à 2 200 dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. Comme dans l'ensemble de la région, une personne démente sur deux a au moins 85 ans.

Sources des données :

Morbidité hospitalière (PMSI) : Drass
Affections de longue durée : régimes d'assurance maladie
Personnes atteintes de démence : Inserm (cohorte Paquid), Insee
Aide personnalisée à l'autonomie : Conseil général

Définitions :

GIR 1 – personnes ayant perdu toute autonomie et nécessitant une présence continue
GIR 2 – personnes confinées au lit ou fauteuil avec des fonctions mentales pas totalement altérées ou personnes dont les fonctions mentales sont altérées mais dont les capacités motrices sont intactes
GIR 3 – personnes ayant conservé leur autonomie mentale et des capacités motrices partielles
GIR 4 – personnes ayant besoin d'une aide ponctuelle ou partielle pour la toilette, les repas, le coucher ou à la demande

Recours à l'hospitalisation en 2008

(nombre de patients et taux de recours à l'hospitalisation pour 100 habitants*)

| Pays | |
|-----------|--------|
| nombre | 23 676 |
| taux | 18,3 |
| Aquitaine | |
| taux | 16,4 |

Sources : Drass (PMSI), Insee

* taux standardisés sur la population française au RP 2006

Répartition des séjours hospitaliers (hors séances) selon le diagnostic principal en 2008

| | Pays | | Aquitaine |
|---------------------------------|--------|------|-----------|
| | nombre | %* | %* |
| Mal. de l'appareil circulatoire | 3 917 | 11,1 | 9,3 |
| Cancers | 1 842 | 5,2 | 4,6 |
| Mal. de l'appareil digestif | 4 294 | 12,1 | 12,3 |
| Lésions traumatiques | 2 415 | 6,8 | 6,8 |

Sources : Drass (PMSI), Insee

* pour 100 séjours

Répartition des personnes admises en affection de longue durée selon le motif en 2005-2007

| | Pays | | Aquitaine |
|---------------------------------|----------------------------------|------|-----------|
| | nombre annuel moyen (estimation) | %* | %* |
| Mal. de l'appareil circulatoire | 850 | 34,0 | 34,1 |
| Cancers | 700 | 28,0 | 25,5 |
| Troubles mentaux** | 300 | 12,0 | 13,9 |
| Diabète | 350 | 14,0 | 13,7 |

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI

* pour 100 personnes admises

** y compris maladie d'Alzheimer et autres démences

Répartition des personnes bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa) selon leur niveau de dépendance au 30 juin 2009 (groupes iso ressource)

| | nombre | % |
|--------------|--------------|--------------|
| GIR 1-2 | 423 | 21,6 |
| GIR 3 | 475 | 24,2 |
| GIR 4 | 1 064 | 54,2 |
| Total | 1 962 | 100,0 |

Source : Conseil général

Estimation du nombre de personnes de 75 ans ou plus atteintes de démence en 2006

| | |
|--------------------|--------------|
| Nombre | 2 200 |
| dont (%) 75-84 ans | 48,5 |
| 85 ans ou plus | 51,5 |

Sources : Inserm (Cohorte Paquid), Insee

Mortalité générale

Au cours de la période 2002-2006, chaque année en moyenne 1 270 personnes sont décédées dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. La moitié de ces décès a concerné des hommes. Jusqu'à l'âge de 64 ans, les décès masculins sont plus nombreux que les décès féminins. La situation s'inverse après cet âge.

Parmi les personnes décédées au cours de la période, 3 % étaient âgées de moins de 40 ans et 15 % de 40 à 64 ans. Ces proportions sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes. À l'inverse, les décès concernant des personnes âgées de 65 ans ou plus sont plus fréquents chez les femmes que chez les hommes.

Dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, la mortalité ne diffère pas de la moyenne nationale. En revanche, certains pays aquitains présentent une mortalité significativement supérieure à la moyenne française ; l'un d'entre eux est situé en Dordogne (Périgord Noir), les autres en Gironde (Médoc, Haute Gironde, Cœur Entre-deux-Mers, Rives de Garonne). À l'inverse, une mortalité significativement inférieure à celle de la France est observée dans la Communauté urbaine de Bordeaux et dans plusieurs pays situés dans le Lot-et-Garonne (Dropt, Val de Garonne Gascogne, Vallée du Lot, Agenais), les Landes (Adour Landes Océanes) et les Pyrénées-Atlantiques (Grand Pau). L'ensemble de l'Aquitaine présente également une mortalité légèrement inférieure à la moyenne nationale.

En dix ans, le taux comparatif de mortalité a baissé dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre (- 14 %). Cette évolution est du même ordre que celles observées en Aquitaine et en France métropolitaine (- 13%).

Les principales causes de mortalité sont les mêmes dans le pays que dans l'ensemble de l'Aquitaine. Les maladies de l'appareil circulatoire représentent près du tiers de l'ensemble des décès et constituent la première cause de mortalité dans le pays comme dans l'ensemble de la région. Parmi ces maladies, les causes de décès les plus fréquentes sont les cardiopathies ischémiques et les maladies vasculaires cérébrales.

Les décès par tumeurs sont presque aussi nombreux que ceux par affections cardiovasculaires (30 % des décès). Le poids des tumeurs est plus important dans la mortalité masculine (35 %) que féminine (24 %). Les localisations cancéreuses les plus fréquentes sont le poumon, l'intestin, le sein et la prostate. Les cancers des voies aérodigestives supérieures sont également nombreux dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre.

Enfin, les décès par accidents et traumatismes et par maladies de l'appareil respiratoire représentent respectivement 7 % et 6 % de l'ensemble des décès.

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)

Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Répartition des décès par sexe et âge en 2002-2006

(nombre de décès annuel moyen)

| | hommes | femmes | ensemble |
|-----------------|------------|------------|--------------|
| Moins de 15 ans | 5 | 2 | 7 |
| 15-39 ans | 21 | 10 | 31 |
| 40-64 ans | 139 | 57 | 196 |
| 65 ans ou plus | 495 | 541 | 1 036 |
| Total | 660 | 610 | 1 270 |

Source : Inserm (CépiDC)

Principales causes de décès en 2002-2006

| | Pays | | Aquitaine |
|--|---------------------|--------------|--------------|
| | nombre annuel moyen | % | % |
| Mal. de l'appareil circulatoire | 404 | 31,8 | 31,3 |
| dont cardio. ischémiques | 100 | 7,9 | 7,7 |
| mal. vasc. cérébrales | 95 | 7,5 | 7,2 |
| insuffisance cardiaque | 73 | 5,7 | 6,2 |
| Tumeurs | 378 | 29,8 | 28,0 |
| dont cancer du poumon | 76 | 6,0 | 5,0 |
| cancer de l'intestin | 38 | 3,0 | 3,2 |
| cancer du sein | 28 | 2,2 | 2,1 |
| cancer de la prostate | 19 | 1,5 | 1,8 |
| Accidents et traumatismes | 87 | 6,8 | 7,2 |
| dont suicide | 21 | 1,7 | 1,9 |
| Mal. de l'appareil respiratoire | 72 | 5,7 | 6,2 |
| Autres causes | 329 | 25,9 | 27,3 |
| Ensemble | 1 270 | 100,0 | 100,0 |

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité générale en 2002-2006

(France métropolitaine = 100)

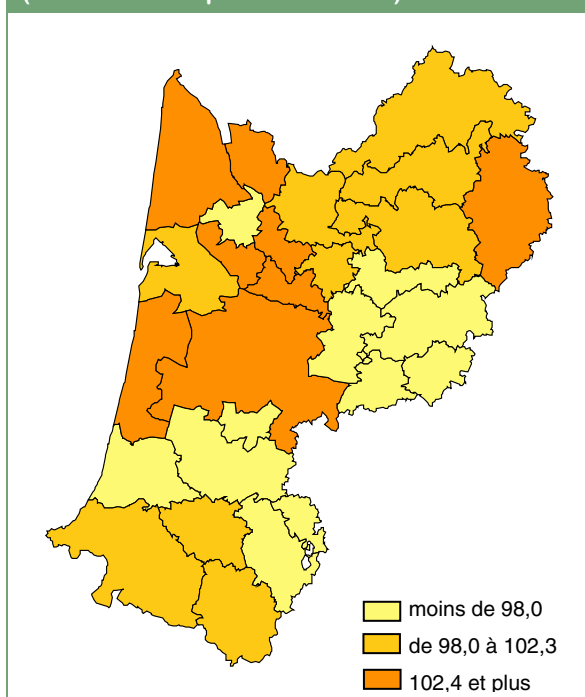
| | |
|-------------|--------------|
| Pays | 101,2 |
| Aquitaine | 97,8* |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Indice comparatif de mortalité générale des différents pays aquitains en 2002-2006

(France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Évolution de la mortalité générale entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006

taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants)

| | 1992-1996 | 2002-2006 |
|-----------------------|----------------|--------------|
| Pays | 1 006,5 | 863,8 |
| Aquitaine | 997,0 | 863,9 |
| France métropolitaine | 1 027,1 | 889,2 |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Mortalité prématurée

Au vue de l'espérance de vie des Français, les décès survenant avant 65 ans peuvent être considérés comme prématurés.

Chaque année, au cours de la période 2002-2006, plus de 230 personnes domiciliées dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre sont décédées avant l'âge de 65 ans (décès prématurés). Environ 70 % de ces décès concernent des hommes. Le poids des décès prématurés dans la mortalité générale est nettement plus élevé chez les hommes (25 %) que chez les femmes (11 %).

Dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, la mortalité prématurée est nettement supérieure à la moyenne nationale. Il en est de même dans le pays voisin du Médoc, dans plusieurs autres pays girondins (Haute Gironde, Libournais, Rives de Garonne) ainsi que dans le Grand Bergeracois.

À l'inverse, certains pays présentent, comme l'ensemble de l'Aquitaine, une mortalité prématurée significativement inférieure à la moyenne nationale. Ils sont situés à proximité de la Communauté urbaine de Bordeaux (Cœur Entre-deux-Mers, Graves et landes de Cernès), dans le Lot-et-Garonne (Vallée du Lot, Dropt), le sud-est des Landes (Adour Chalosse Tursan) et l'est des Pyrénées-Atlantiques (Lacq Orthez Béarn des Gaves, Grand Pau, Oloron et Haut Béarn).

Entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006, le taux comparatif de mortalité prématurée a baissé dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre (- 14 %). Cette baisse est du même ordre que celles observées en Aquitaine (- 14 %) et en France métropolitaine (- 17 %).

Dans le pays comme en Aquitaine, les tumeurs constituent la première cause de mortalité prématurée. Leur fréquence est toutefois plus élevée dans le pays (44 %) que dans l'ensemble de la région (40 %). Les localisations cancéreuses responsables du plus grand nombre de décès prématurés sont le poumon (12 % des décès prématurés), le sein et les voies aérodigestives supérieures (5 % chacune), puis l'intestin (3 %).

Par ailleurs, une forte part des décès prématurés est liée à des accidents et traumatismes (17 %), notamment des suicides ou des accidents de la circulation.

Enfin, près de 15 % des décès survenus avant l'âge de 65 ans sont dus à des maladies de l'appareil circulatoire, le plus souvent des cardiopathies ischémiques, des maladies vasculaires cérébrales ou des insuffisances cardiaques.

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)
Population : Insee

Définitions :

La mortalité prématurée correspond aux décès survenant avant l'âge de 65 ans.

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Cancers des VADS : voies aérodigestives supérieures (lèvres, cavité buccale, pharynx, œsophage, larynx)

Nombre de décès prématurés et poids dans la mortalité générale en 2002-2006

| | nombre annuel moyen | poids (%) |
|-----------------|---------------------|-------------|
| Hommes | 165 | 25,0 |
| Femmes | 69 | 11,3 |
| Ensemble | 234 | 18,4 |

Source : Inserm (CépiDC)

Principales causes de décès prématurés en 2002-2006

| | Pays | | Aquitaine |
|--|---------------------|--------------|--------------|
| | nombre annuel moyen | % | % |
| Tumeurs | 104 | 44,5 | 40,5 |
| dont cancer du poumon | 29 | 12,4 | 10,9 |
| cancer de l'intestin | 6 | 2,6 | 2,8 |
| cancer du sein | 11 | 4,7 | 4,3 |
| cancer des VADS | 11 | 4,7 | 3,6 |
| Accidents et traumatismes | 41 | 17,5 | 18,2 |
| dont suicide | 14 | 6,0 | 7,3 |
| accidents de la circulation | 14 | 6,0 | 4,9 |
| Mal. de l'appareil circulatoire | 34 | 14,5 | 15,3 |
| dont cardio. ischémiques | 13 | 5,6 | 5,4 |
| mal. vasculaires cérébrales | 7 | 3,0 | 3,0 |
| insuffisance cardiaque | 4 | 1,7 | 1,6 |
| Autres causes | 55 | 23,5 | 26,0 |
| Ensemble | 234 | 100,0 | 100,0 |

Source : Inserm (CépiDC)

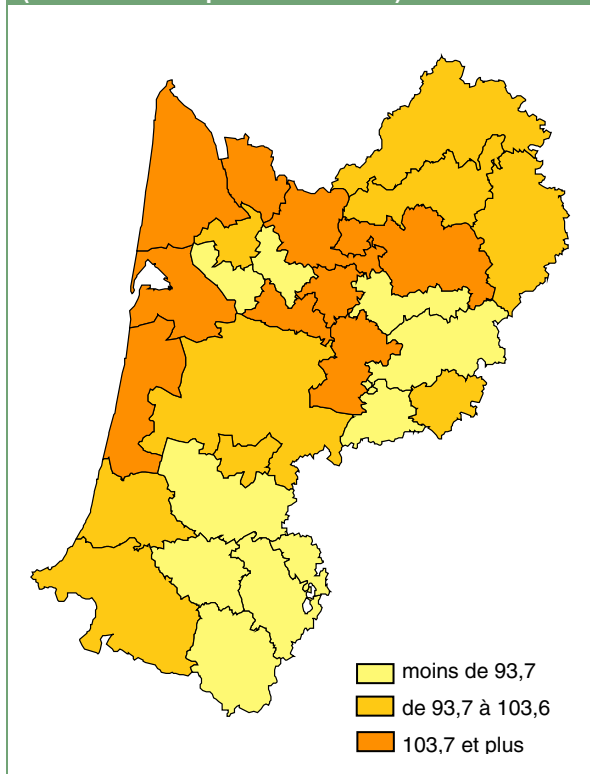
Indice comparatif de mortalité prématurée en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)

| | |
|-------------|---------------|
| Pays | 109,4* |
| Aquitaine | 97,8* |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Indice comparatif de mortalité prématurée des différents pays aquitains en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Évolution de la mortalité prématurée entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006 (taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants))

| | 1992-1996 | 2002-2006 |
|-----------------------|--------------|--------------|
| Pays | 253,7 | 218,2 |
| Aquitaine | 239,7 | 205,7 |
| France métropolitaine | 258,8 | 215,3 |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Mortalité par maladies cardiovasculaires

Dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, chaque année entre 2002 et 2006, plus de 400 personnes sont décédées d'une maladie cardiovasculaire. La moitié de ces décès a concerné des femmes. Toutefois, avant 65 ans, les décès masculins sont nettement plus nombreux que les décès féminins.

Les décès par maladies cardiovasculaires sont rares avant l'âge de 40 ans. Ils surviennent principalement à partir de 65 ans (87 % des décès chez les hommes, 96 % chez les femmes).

Dans le pays comme en Aquitaine, la mortalité par maladies cardiovasculaires est supérieure à la moyenne nationale. Cette surmortalité est observée dans plus de la moitié des pays aquitains.

En revanche, la Communauté urbaine de Bordeaux et le pays du Grand Pau se caractérisent par une mortalité significativement inférieure à la moyenne française.

En dix ans, le taux comparatif de mortalité par maladies cardiovasculaires a fortement diminué dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre (- 25 %). Cette baisse est du même ordre que celles observées en Aquitaine et en France métropolitaine (- 24 %).

Dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, les cardiopathies ischémiques et les maladies vasculaires cérébrales sont chacune à l'origine d'un quart des décès par maladies cardiovasculaires. Comme dans l'ensemble de la région, le poids des cardiopathies ischémiques est plus élevé chez les hommes (31 %) que chez les femmes (19 %). C'est l'inverse pour les maladies vasculaires cérébrales (27 % chez les femmes contre 20 % chez les hommes).

Enfin, les insuffisances cardiaques et les troubles du rythme représentent respectivement 18 % et 12 % des décès par maladies cardiovasculaires.

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)
Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Répartition des décès par maladies cardiovasculaires selon le sexe et l'âge en 2002-2006

(nombre de décès annuel moyen)

| | hommes | femmes | ensemble |
|-----------------|------------|------------|------------|
| Moins de 40 ans | 1 | 0 | 1 |
| 40-64 ans | 25 | 8 | 33 |
| 65 ans ou plus | 167 | 203 | 370 |
| Total | 193 | 211 | 404 |

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies cardiovasculaires en 2002-2006

(France métropolitaine = 100)

| | |
|-------------|---------------|
| Pays | 109,0* |
| Aquitaine | 103,3* |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

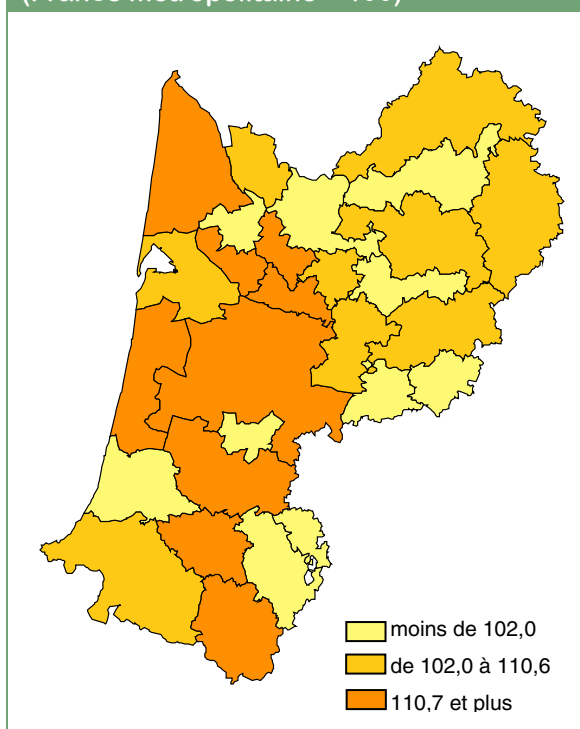
Répartition des décès par maladies cardiovasculaires selon la pathologie en 2002-2006

| | Pays | | Aquitaine |
|--|---------------------|--------------|--------------|
| | nombre annuel moyen | % | % |
| Cardiopathies ischémiques | 100 | 24,8 | 24,6 |
| Maladies vasculaires cérébrales | 95 | 23,5 | 23,1 |
| Insuffisance cardiaque | 73 | 18,1 | 19,7 |
| Troubles du rythme | 47 | 11,6 | 10,1 |
| Autres maladies cardiovasculaires | 89 | 22,0 | 22,5 |
| Ensemble des maladies cardiovasculaires | 404 | 100,0 | 100,0 |

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies cardiovasculaires des différents pays aquitains en 2002-2006

(France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Évolution de la mortalité cardiovasculaire entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006

taux comparatif de mortalité
(nombre de décès pour 100 000 habitants)

| | 1992-1996 | 2002-2006 |
|-----------------------|--------------|--------------|
| Pays | 361,5 | 271,5 |
| Aquitaine | 349,2 | 266,3 |
| France métropolitaine | 338,7 | 258,9 |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Mortalité par tumeurs

Chaque année, au cours de la période 2002-2006, les tumeurs ont été à l'origine de près de 380 décès dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. Six décès sur dix ont concerné des hommes.

Quel que soit le sexe, les décès par tumeurs sont rares avant l'âge de 40 ans. Ils surviennent principalement chez les personnes âgées d'au moins 65 ans (72 % des décès) et un quart concerne des personnes âgées de 40 à 64 ans.

Dans le pays, la mortalité par tumeurs est supérieure de 5 % à la moyenne nationale. Pour un indice comparatif de mortalité (ICM) égal à 100 en France métropolitaine, l'ICM du pays s'établit en effet à 104,7. Le pays voisin du Médoc présente également une mortalité significativement supérieure à la moyenne française.

À l'inverse, plusieurs pays se caractérisent par une mortalité significativement inférieure à la moyenne nationale. Ils sont situés en Dordogne (Périgord Vert, Grand Bergeracois), en Gironde (Haut Entre-deux-Mers), dans le Lot-et-Garonne (Val de Garonne Gascogne, Dropt, Vallée du Lot, Agenais) et les Pyrénées-Atlantiques (Pays Basque et Grand Pau). Dans la Communauté urbaine de Bordeaux, la mortalité est également moins élevée qu'en France.

Entre 1992-1996 et 2002-2006, le taux comparatif de mortalité par tumeurs a diminué de 9 %. Cette est du même ordre que celles observées en Aquitaine (+ 9 %) et en France métropolitaine (- 10 %).

Parmi l'ensemble des décès par tumeurs, ceux par cancers du poumon sont les plus fréquents (20 %). Viennent ensuite les décès par cancers de l'intestin (10 %), du sein (7 %), des voies aérodigestives supérieures (VADS, 6 %) et de la prostate (5 %).

En Aquitaine, le poids des différentes localisations cancéreuses est comparable mais les décès par cancers de la prostate sont plus fréquents que ceux par cancers des voies aérodigestives supérieures.

Dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, comme dans l'ensemble de la région, le poids des différentes localisations cancéreuses varie selon le sexe. Chez les hommes, les cancers du poumon sont les plus fréquents (27 % des décès par tumeurs), suivis des cancers de l'intestin, de la prostate et des VADS. Chez les femmes, la mortalité par tumeurs est le plus souvent liée à un cancer du sein (18 %), de l'intestin ou du poumon. Les décès par cancers des VADS sont moins nombreux.

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)

Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Cancers des VADS : voies aérodigestives supérieures (lèvres, cavité buccale, pharynx, œsophage, larynx)

Répartition des décès par tumeurs selon le sexe et l'âge en 2002-2006 (nombre de décès annuel moyen)

| | hommes | femmes | ensemble |
|-----------------|------------|------------|------------|
| Moins de 40 ans | 3 | 3 | 6 |
| 40-64 ans | 66 | 32 | 98 |
| 65 ans ou plus | 160 | 114 | 274 |
| Total | 229 | 149 | 378 |

Source : Inserm (CépiDC)

Répartition des décès par tumeurs selon la localisation en 2002-2006

| | Pays | | Aquitaine |
|----------------------------------|---------------------|--------------|--------------|
| | nombre annuel moyen | % | % |
| Poumon | 76 | 20,1 | 18,0 |
| Intestin | 38 | 10,1 | 11,5 |
| Sein | 28 | 7,4 | 7,5 |
| Prostate | 19 | 5,0 | 6,4 |
| Voies aérodigestives supérieures | 23 | 6,1 | 5,4 |
| Autres tumeurs | 194 | 51,3 | 51,2 |
| Ensemble des tumeurs | 378 | 100,0 | 100,0 |

Source : Inserm (CépiDC)

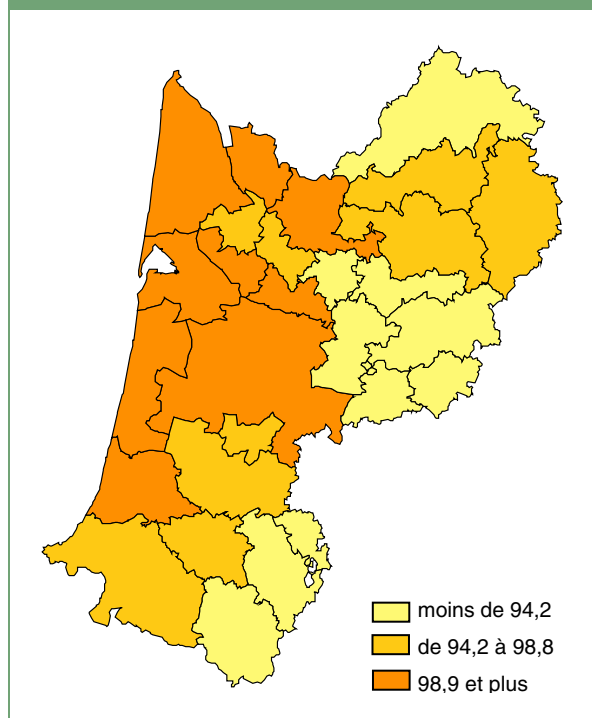
Indice comparatif de mortalité par tumeurs en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)

| | |
|-------------|---------------|
| Pays | 104,7* |
| Aquitaine | 96,4* |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Indice comparatif de mortalité par tumeurs des différents pays aquitains en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Évolution de la mortalité par tumeurs entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006 taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants)

| | 1992-1996 | 2002-2006 |
|-----------------------|--------------|--------------|
| Pays | 280,4 | 254,9 |
| Aquitaine | 267,4 | 243,6 |
| France métropolitaine | 284,8 | 254,7 |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Mortalité par accidents et traumatismes

Chaque année, au cours de la période 2002-2006, les accidents et traumatismes ont provoqué le décès de près de 90 personnes en moyenne dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. Six décès sur dix ont concerné des hommes.

Les décès prématurés (avant 65 ans) ont un poids important dans la mortalité par accidents et traumatismes. Ils représentent 61 % des décès masculins et 28 % des décès féminins. De plus, la part des décès survenant avant 40 ans est beaucoup plus élevée que pour les autres causes de décès. Elle s'élève à 29 % chez les hommes et 11 % chez les femmes.

Les suicides représentent la principale cause de mortalité par accidents et traumatismes (24 %). Viennent ensuite les accidents de la circulation (20 %) puis les chutes accidentelles (13 %). Cette répartition est assez proche de celle observée en Aquitaine, même si les accidents de la circulation sont un peu plus fréquents que dans l'ensemble de la région.

Dans le pays, la mortalité par accidents et traumatismes est proche de la moyenne nationale. Pour un indice comparatif de mortalité (ICM) égal à 100 en France métropolitaine, l'ICM du pays s'établit à 103,2 mais cette différence n'est pas statistiquement significative. L'ensemble de l'Aquitaine présente en revanche une mortalité significativement supérieure à la moyenne française même si la différence est peu marquée (+ 2 %).

Les plus fortes mortalités par accidents et traumatismes sont observées dans le nord de l'Aquitaine (notamment en Dordogne et dans le nord de la Gironde) ainsi que dans les Landes (Landes Nature Côte d'Argent), le Lot-et-Garonne (Vallée du Lot) et la partie aquitaine du pays du Val d'Adour. À l'inverse, dans la Communauté urbaine de Bordeaux, les pays du Grand Pau et de Graves et landes de Cernès, la mortalité est significativement inférieure à la moyenne nationale.

Parmi les principales causes de décès par traumatismes, le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre se caractérise par une mortalité par accidents de la circulation supérieure à la moyenne nationale (+ 63 %). Cette surmortalité est plus marquée que dans l'ensemble de l'Aquitaine (+ 20 %).

En revanche, le pays présente, comme l'ensemble de la région, une mortalité par suicides proche de la moyenne nationale.

Entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006, le taux comparatif de mortalité par accidents et traumatismes a diminué dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre (- 21 %). Cette évolution est proche de celles observées en Aquitaine (- 18 %) et en France métropolitaine (- 22 %).

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)

Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Répartition des décès par accidents et traumatismes selon le sexe et l'âge en 2002-2006

(nombre de décès annuel moyen)

| | hommes | femmes | ensemble |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|
| Moins de 15 ans | 1 | 1 | 2 |
| 15-39 ans | 14 | 3 | 17 |
| 40-64 ans | 16 | 6 | 22 |
| 65 ans ou plus | 20 | 26 | 46 |
| Total | 51 | 36 | 87 |

Source : Inserm (CépiDC)

Répartition des décès par accidents et traumatismes selon leur nature en 2002-2006

| | Pays | | Aquitaine |
|---|---------------------|--------------|--------------|
| | nombre annuel moyen | % | % |
| Suicides | 21 | 24,1 | 26,3 |
| Accidents de la circulation | 17 | 19,6 | 15,2 |
| Chutes accidentelles | 11 | 12,6 | 13,1 |
| Autres causes | 38 | 43,7 | 45,4 |
| Ensemble des accidents et traumatismes | 87 | 100,0 | 100,0 |

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par accidents et traumatismes en 2002-2006

(France métropolitaine = 100)

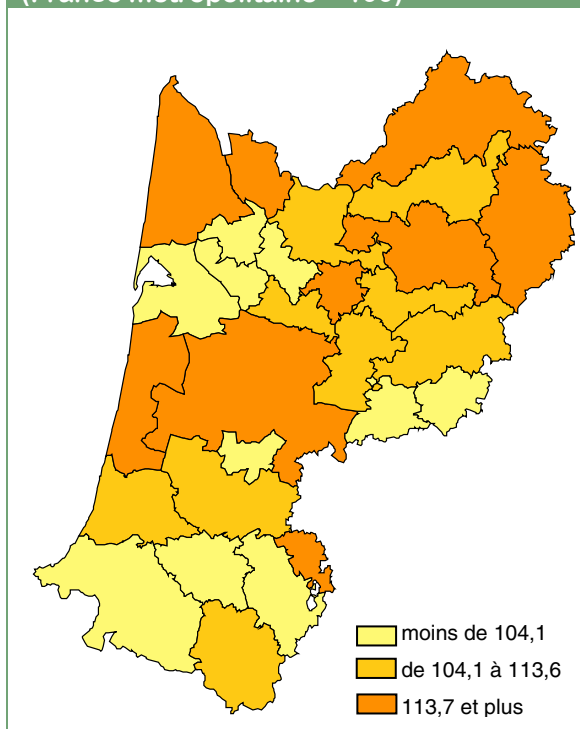
| | |
|-------------|--------------|
| Pays | 103,2 |
| Aquitaine | 102,1* |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Indice comparatif de mortalité par accidents et traumatismes des différents pays aquitains en 2002-2006

(France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Évolution de la mortalité par accidents et traumatismes entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006

taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants)

| | 1992-1996 | 2002-2006 |
|-----------------------|-------------|-------------|
| Pays | 81,7 | 64,7 |
| Aquitaine | 80,4 | 65,7 |
| France métropolitaine | 83,0 | 64,5 |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Mortalité par maladies liées à l'alcoolisme

L'alcool provoque ou favorise de très nombreuses pathologies : cancers, affections digestives, pathologies cardiovasculaires, troubles mentaux... Il peut également être impliqué dans certains accidents de la route, du travail ou de la vie courante et serait un facteur favorisant dans 5 à 25 % des suicides.

Généralement, les principales causes de décès reconnues comme directement liées à l'alcoolisation chronique sont les cirrhoses du foie et les psychoses alcooliques. Les cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS), indirectement liés à une consommation excessive d'alcool, constituent également une importante cause de mortalité liée à l'alcool, notamment lorsque les consommations d'alcool et de tabac sont associées.

Chaque année, entre 2002 et 2006, une quarantaine de personnes sont décédées d'une psychose alcoolique, d'une cirrhose du foie ou d'un cancer des VADS dans le pays. Les trois quarts de ces décès ont concerné des hommes. Le poids des décès prématurés est important (51 %).

Dans le pays, la mortalité par maladies liées à l'alcool est un peu moins élevée qu'en France. Pour un indice comparatif de mortalité (ICM) égal à 100 en France métropolitaine, l'ICM du pays s'établit à 94,2. Cette différence n'est toutefois pas statistiquement significative. En revanche, plus de la moitié des pays aquitains présentent une sous-mortalité significative par rapport à la France. C'est notamment le cas des pays situés dans le sud de la région (Pyrénées-Atlantiques et sud des Landes) ainsi qu'en Lot-et-Garonne (Albret Porte de Gascogne, Val de Garonne Gascogne, Vallée du Lot, Agenais).

Parmi les pays présentant les plus fortes valeurs, aucun ne dépasse significativement la moyenne nationale.

En dix ans, le taux comparatif de mortalité liée à l'alcool a diminué de 25 % dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. En effet, le taux comparatif de mortalité par maladies liées à l'alcool est passé de 40,5 décès pour 100 000 habitants en 1992-1996 à 30,4 pour 100 000 en 2002-2006. Cette évolution va dans le même sens que celles observées en Aquitaine et en France métropolitaine (- 25 %).

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)
Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Maladies directement ou indirectement liées à une consommation excessive d'alcool :

psychose alcoolique et alcoolisme
cirrhose alcoolique ou sans précision du foie
cancers des VADS : voies aérodigestives supérieures (lèvres, cavité buccale, pharynx, œsophage, larynx)

Répartition des décès par maladies liées à l'alcool selon le sexe et l'âge en 2002-2006 (nombre de décès annuel moyen)

| | hommes | femmes | ensemble |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|
| Moins de 40 ans | 0 | 0 | 0 |
| 40-64 ans | 18 | 4 | 22 |
| 65 ans ou plus | 15 | 6 | 21 |
| Total | 33 | 10 | 43 |

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies liées à l'alcool en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)

| | |
|-------------|-------------|
| Pays | 94,2 |
| Aquitaine | 80,3* |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

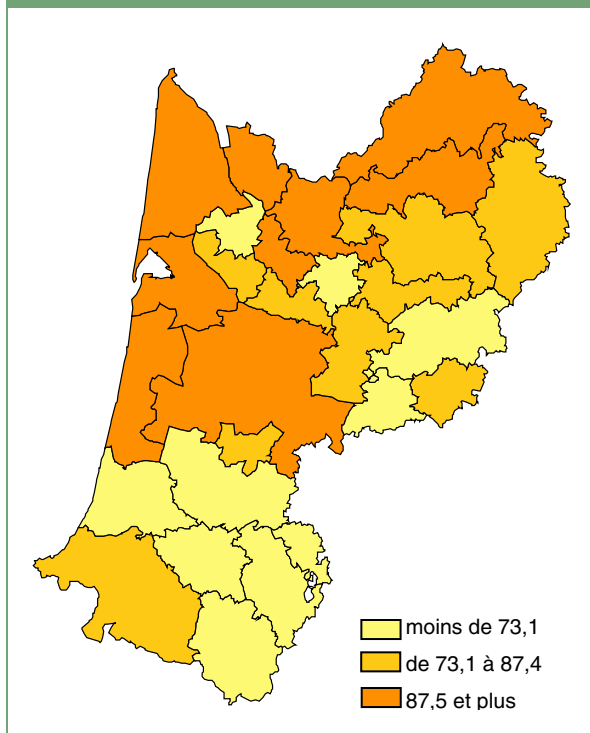
* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Évolution de la mortalité par maladies liées à l'alcool entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006 taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants)

| | 1992-1996 | 2002-2006 |
|-----------------------|-------------|-------------|
| Pays | 40,5 | 30,4 |
| Aquitaine | 35,8 | 27,0 |
| France métropolitaine | 45,3 | 34,2 |

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies liées à l'alcool des différents pays aquitains en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Mortalité par maladies liées au tabac

La consommation de tabac augmente fortement le risque de cancer du poumon, en fonction essentiellement de la durée du tabagisme. Le risque de maladies respiratoires chroniques (bronchite chronique, emphysème) est également élevé chez les fumeurs, ainsi que le risque de survenue de maladies de l'appareil circulatoire : cardiopathie ischémique, insuffisance coronarienne, accident vasculaire cérébral, artérite des membres inférieurs. La consommation de tabac et d'alcool accroît également le risque de cancers des voies aérodigestives supérieures.

Généralement, les trois principales pathologies reconnues comme associées à la mortalité liée au tabac sont les cancers du poumon, les cardiopathies ischémiques ainsi que les bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives.

Au cours de la période 2002-2006, ces maladies ont provoqué environ 200 décès par an dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. Ces décès ont concerné une majorité d'hommes (69 %). Environ 22 % des décès surviennent avant l'âge de 65 ans. Ces décès prématurés sont plus fréquents chez les hommes (26 %) que chez les femmes (13 %).

La mortalité liée au tabac est un peu plus élevée dans le pays qu'en France. Pour un indice comparatif de mortalité (ICM) égal à 100 en France métropolitaine, l'ICM du pays s'établit à 105,9. Toutefois, cette différence n'est pas statistiquement significative. Certains pays présentent, comme l'Aquitaine, une mortalité liée au tabac significativement inférieure à celle observée en France. C'est notamment le cas de pays situés en Dordogne (Périgord Noir, l'Isle en Périgord) ou en Gironde (Libournais et pays de l'Entre-deux-Mers). Une sous-mortalité est également observée dans la Communauté urbaine de Bordeaux, dans les pays de Dropt et du Grand Pau. Parmi les pays présentant, comme le Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, les valeurs les plus élevées, aucun ne dépasse significativement la moyenne nationale.

Entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006, le taux comparatif de mortalité liée au tabac a diminué chez les hommes (- 18 %) et chez les femmes (- 23 %) dans le pays comme en Aquitaine et en France métropolitaine.

Par ailleurs, dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, la mortalité par cancers du poumon, qui représente 38 % de la mortalité liée au tabac, a légèrement diminué chez les hommes mais fortement progressé chez les femmes (+ 45 %). Ces évolutions vont dans le même sens que celles observées en Aquitaine et en France métropolitaine.

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)

Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Maladies liées au tabagisme :

cancer du poumon

cardiopathies ischémiques

bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives

Répartition des décès par maladies liées au tabac selon le sexe et l'âge en 2002-2006 (nombre de décès annuel moyen)

| | hommes | femmes | ensemble |
|-----------------|------------|-----------|------------|
| Moins de 40 ans | 0 | 1 | 1 |
| 40-64 ans | 36 | 7 | 43 |
| 65 ans ou plus | 101 | 54 | 155 |
| Total | 137 | 62 | 199 |

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies liées au tabac en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)

| | |
|-------------|--------------|
| Pays | 105,9 |
| Aquitaine | 95,7* |

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

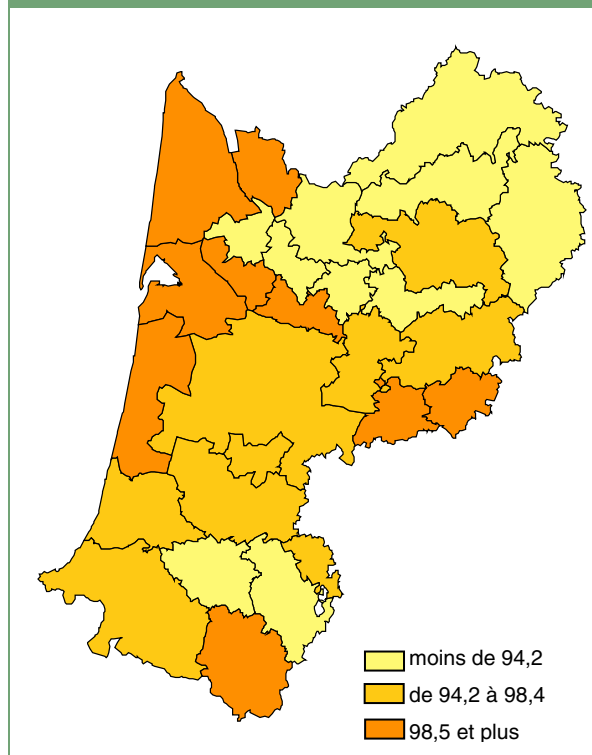
* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Évolution de la mortalité par maladies liées au tabac entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006 taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants)

| | 1992-1996 | 2002-2006 |
|-----------------------|--------------|--------------|
| Pays | 163,6 | 133,5 |
| Aquitaine | 156,4 | 125,5 |
| France métropolitaine | 166,7 | 131,7 |

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies liées au tabac des différents pays aquitains en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Offre sanitaire et médico-sociale

Établissements hospitaliers

Le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre compte plusieurs établissements hospitaliers publics et privés.

Des établissements assurant des prises en charge en soins de courte durée sont implantés au sud et au nord du Bassin d'Arcachon. Au sud, le centre hospitalier situé à La Teste dispose de lits de médecine, chirurgie et obstétrique. À Arcachon, une clinique privée complète l'offre en médecine et chirurgie. Le nord du Bassin dispose de lits de médecine, chirurgie et obstétrique dans une clinique implantée à Arès. Les prises en charge en soins de courte durée peuvent se faire en hospitalisation complète mais également en hospitalisation partielle.

Au sud du Bassin, les prises en charge en soins de suite et de réadaptation sont assurées par le centre hospitalier et par deux établissements privés situés à Arcachon et à Gujan-Mestras. Au nord, la clinique située à Arès ainsi qu'un centre médical privé situé à Lège-Cap-Ferret assurent ces prises en charge.

Le pays compte également une unité de soins de longue durée située à La Teste et destinée plus spécifiquement à des personnes âgées dépendantes.

Le dispositif public de soins en psychiatrie implanté dans le pays est constitué de structures d'accueil de jour. Les établissements disposant de lits d'hospitalisation sont situés hors du pays, à Bordeaux ou Cadillac. Pour les adultes, les structures de prise en charge de jour sont implantées à Arcachon et Andernos. Pour les enfants, un centre d'accueil de jour est situé à Biganos.

Certaines structures de soins situées dans les pays voisins peuvent répondre aux besoins des habitants du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. C'est notamment le cas des établissements hospitaliers implantés dans la CUB.

En effet, en 2008, la prise en charge en soins de courte durée des personnes vivant dans le pays a, le plus souvent, eu lieu dans le pôle hospitalier de Bordeaux. Les établissements situés au sud du Bassin (pôle d'Arcachon) ont accueilli 35 % des patients. Près d'un habitant sur cinq a eu recours à la clinique implantée à Arès.

En raison de l'importance de l'offre de soins et de la spécificité de certaines de leurs prises en charge, le recours aux établissements du pôle hospitalier de Bordeaux est important dans les pays girondins.

Source des données :

Capacité de prise en charge
Drass (données SAE 2008)
Agence régionale d'hospitalisation
Flux de patients
Drass (PMSI)

Définition :

Les pôles d'hospitalisation : sectorisation de la région basée sur le recours à un (ou plusieurs) établissement(s) hospitalier(s) de référence (établissement public ou participant au service public hospitalier)

Offre sanitaire et médico-sociale

Capacité en soins de courte durée, soins de suite et psychiatrie en 2008 (nombre de lits et places)

| | |
|------------------------------|------------|
| Médecine | 146 |
| Chirurgie | 139 |
| Obstétrique | 38 |
| Soins de courte durée | 323 |
| Soins de suite | 185 |
| Psychiatrie adulte | 0 |
| Psychiatrie infanto-juvénile | 0 |
| Ensemble | 0 |

Source : Drass (SAE)

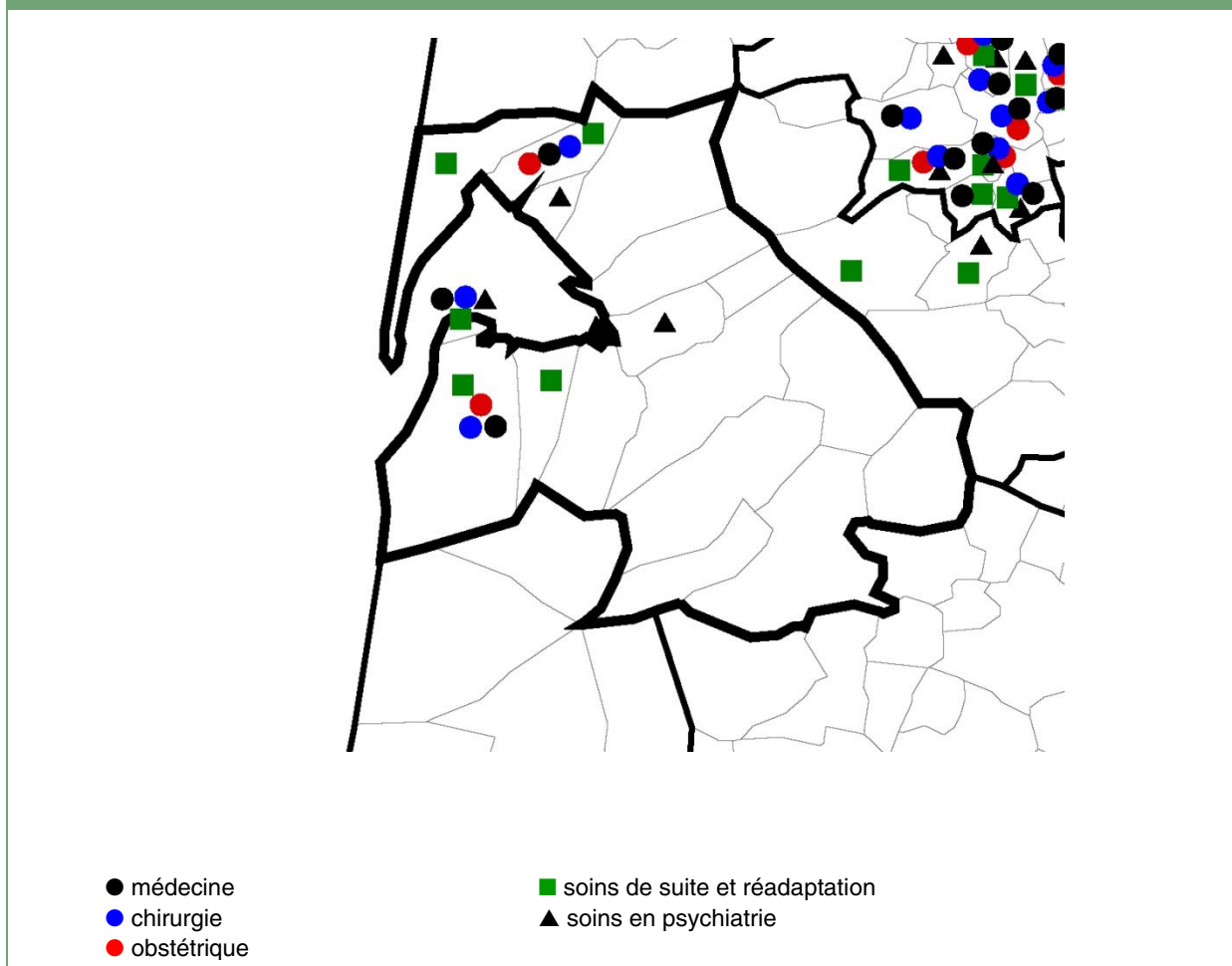
Flux de patients de soins de courte durée en 2008

Répartition selon les principaux pôles d'hospitalisation (en %)

| | |
|----------|------|
| Bordeaux | 45,1 |
| Arcachon | 35,4 |
| Arès | 16,5 |

Source : Drass (PMSI)

Localisation des capacités de prise en charge par le dispositif sanitaire en 2008 (hospitalisation complète et partielle)



Sources : Drass (SAE), ARH – cartographie : Orsa

Les professionnels de santé libéraux : médecins généralistes et spécialistes

Les données du fichier Adeli, alimenté par les informations fournies par les professionnels, ont été utilisées pour donner une image globale de la situation du pays. Toutefois, ces données ne permettent pas de cerner avec une très grande précision la réalité de terrain. Les installations et les cessations d'activité ne peuvent pas être prises en compte en temps réel. De même, il n'est pas possible d'apprécier l'activité des praticiens et de tenir compte des médecins exerçant à temps partiel.

Au 1^{er} janvier 2009, environ 180 généralistes libéraux exercent dans le pays. Leur densité (14,0 médecins pour 10 000 habitants) est supérieure à la moyenne régionale (12,9). Parmi ces médecins, certains ont un mode d'exercice particulier. Le pays compte une vingtaine d'homéopathes ou acupuncteurs. La moitié d'entre eux est installée à Arcachon ou La Teste.

Le nombre de généralistes pour 100 km² est un peu supérieur à la moyenne régionale. Selon les données Adeli, seules deux communes ne comptent aucun généraliste. À l'inverse, un généraliste sur deux est installé dans le groupe de communes constitué d'Arcachon, La Teste et Gujan-Mestras. De même, un quart des praticiens installés le sont au nord du Bassin, entre Lège-Cap-Ferret et Lanton.

La féminisation de la profession de généralistes libéraux installés dans le pays est semblable à celle observée dans l'ensemble de la région. Les femmes représentent 27 % des praticiens installés. La part des généralistes âgés d'au moins 55 ans est un peu plus faible dans le pays qu'en Aquitaine. Au cours de la décennie à venir, environ un tiers des médecins devraient cesser leur activité.

Le pays du Bassin d'Arcachon – Val de Leyre compte environ 120 médecins spécialistes. Leur densité est un peu plus faible que la moyenne régionale. Les principales spécialités de proximité sont représentées. La grande majorité des spécialistes sont installés à Arcachon, Arès ou La Teste.

Sources des données :

Nombre de professionnels : Drass – Drees (fichier Adeli)
Population et superficie : Insee

Offre sanitaire et médico-sociale

Les généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2009

| | Pays | Aquitaine |
|---------------------------------------|------|-----------|
| Nombre | 179 | 4 024 |
| Densité pour 10 000 habitants | 14,0 | 12,9 |
| Nombre pour 100 km ² | 12,0 | 9,7 |
| % de professionnels de 55 ans ou plus | 33,0 | 37,9 |
| % de femmes | 27,4 | 29,5 |

Sources : Drass /Drees, Insee

Les spécialistes libéraux au 1^{er} janvier 2009

| | Pays | Aquitaine |
|-------------------------------|------|-----------|
| Nombre | 118 | 3 221 |
| Densité pour 10 000 habitants | 9,2 | 10,3 |

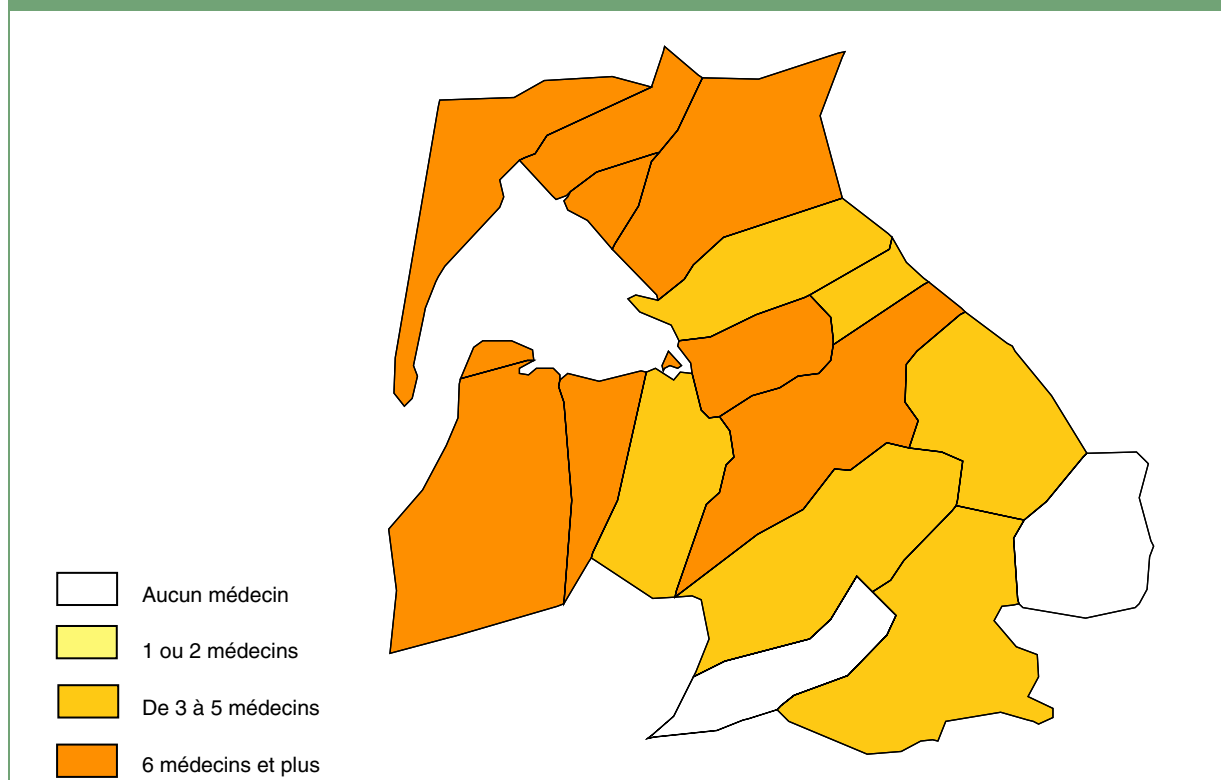
Sources : Drass /Drees, Insee

Les principales spécialités de proximité au 1^{er} janvier 2009 (nombre de médecins)

| | |
|------------------------|----|
| Dermatologie | 11 |
| Ophthalmologie | 8 |
| Gynécologie | 13 |
| Pédiatrie | 4 |
| Psychiatrie | 6 |
| Oto-rhino-laryngologie | 7 |

Source : Drass /Drees

Localisation des généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2009 (nombre de médecins par commune)



Source : Drass /Drees – cartographie : Orsa

Les professionnels de santé libéraux : infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, dentistes

Le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre dispose d'une densité de professionnels paramédicaux supérieure à la moyenne régionale. Les données présentées sont issues du fichier Adeli. Ce fichier est alimenté par les informations fournies par les professionnels. Ces données donnent une image globale de la situation du pays mais ne permettent pas de cerner avec une très grande précision la réalité de terrain.

Au 1^{er} janvier 2009, le pays compte près de 300 infirmiers libéraux, un peu plus de 180 masseurs-kinésithérapeutes et une centaine de dentistes. Ces professionnels de santé libéraux sont très souvent installés à Arcachon, Gujan-Mestras ou La Teste. Ainsi, ces communes regroupent la moitié des infirmiers, des kinésithérapeutes et des dentistes. Toutefois, les infirmiers libéraux sont présents dans toutes les communes du pays.

Rapportés à la population, les effectifs de professionnels libéraux sont supérieurs aux moyennes régionales. Pour les infirmiers comme pour les masseurs-kinésithérapeutes et les dentistes, le pays dispose de densités parmi les plus fortes de la région.

Pour les infirmiers libéraux installés dans le pays, la part des professionnels âgés d'au moins 55 ans est proche de celle observée dans l'ensemble de la région. Pour les masseurs-kinésithérapeutes et les dentistes, cette proportion est plus faible que la moyenne régionale. Dans tous les cas, les perspectives de cessation d'activité au cours de la prochaine décennie concernent moins du quart des professionnels installés.

Sources des données :

Nombre de professionnels : Drass, Drees (fichiers Adeli)
Population : Insee

Offre sanitaire et médico-sociale

Nombre et densité au 1^{er} janvier 2009

| | Pays | | Aquitaine |
|----------------------------|--------|----------|-----------|
| | nombre | Densité* | Densité* |
| Infirmiers | 293 | 22,8 | 16,3 |
| Masseurs-kinésithérapeutes | 185 | 14,4 | 10,2 |
| Dentistes | 106 | 8,3 | 7,2 |

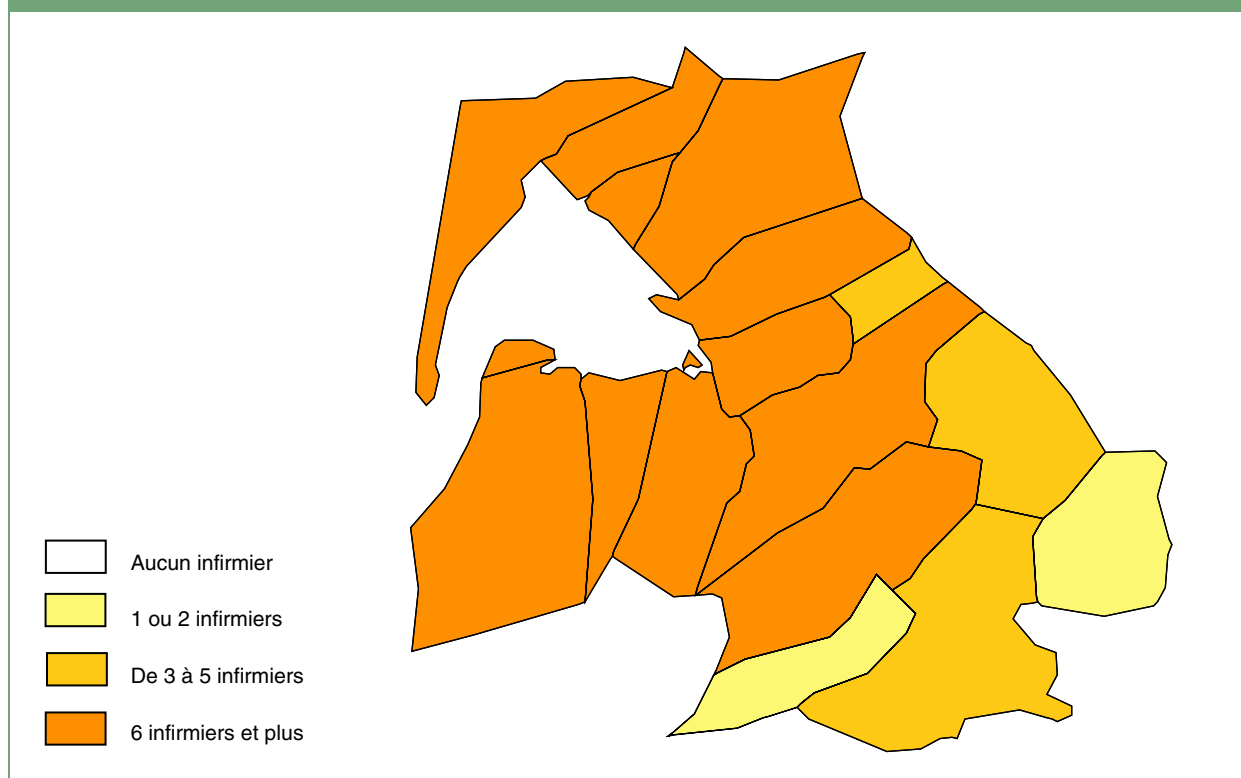
Sources : Drass /Drees, Insee
* densité pour 10 000 habitants

Part des professionnels âgés d'au moins 55 ans au 1^{er} janvier 2009 (en pourcentage)

| | Pays | Aquitaine |
|----------------------------|------|-----------|
| Infirmiers | 20,1 | 18,7 |
| Masseurs-kinésithérapeutes | 16,8 | 19,2 |
| Dentistes | 22,6 | 30,4 |

Source : Drass /Drees

Localisation des infirmiers libéraux au 1^{er} janvier 2009 (nombre d'infirmiers par commune)



Source : Drass /Drees – cartographie : Orsa

Établissements pour personnes âgées

En 2009, le pays du Bassin d'Arcachon – Val de Leyre dispose d'environ 1 400 places d'accueil pour personnes âgées. Cette capacité installée est presque entièrement composée de places d'hébergement permanent. Rapporté à la population âgée du territoire, le taux d'équipement du pays est de 101,1 places d'hébergement permanent pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. Ce taux est nettement plus faible que la moyenne régionale mais certains établissements autorisés ne sont pas encore ouverts.

La majeure partie de la capacité d'hébergement permanent relève d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Ces structures médicalisées regroupent plus de 1 000 places installées. Plus de la moitié de cette capacité dépend de structures privées commerciales. Les établissements publics sont peu représentés (11 % de la capacité) et un quart des places relève d'établissements privés habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale. Une seule unité de soins de longue durée est implantée dans le pays. Située à La Teste, elle dépend d'un établissement privé habilité.

Contrairement aux Ehpad et à l'unité de soins de longue durée, les logements-foyers sont destinés à des personnes âgées non dépendantes. Dans le pays, cet hébergement non médicalisé est assuré par sept résidences, installées autour du Bassin.

Dans certains Ehpad, la capacité d'hébergement permanent est complétée par des modes d'accueil alternatifs. Dans ce cadre, une dizaine de places d'hébergement temporaire et une vingtaine de places d'accueil de jour contribuent au soutien des personnes âgées à domicile et au répit des aidants familiaux. Elles sont essentiellement installées au sud du pays.

Par ailleurs, une partie de la capacité d'accueil pour personnes âgées est plus spécifiquement adaptée à la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démences apparentées. Dans le pays, un seul établissement dispose de places installées bénéficiant d'une autorisation spécifique (Lège-Cap-Ferret). Toutefois, certains établissements en cours d'installation doivent proposer ce type d'accueil, en hébergement permanent, temporaire ou en accueil de jour. De plus, plusieurs projets prennent en compte des accompagnements spécifiques.

Les personnes âgées vivant dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de Leyre peuvent faire appel à un dispositif départemental d'information et d'écoute (numéro vert) mais elles ne disposent pas encore d'accueil de proximité assurant information et orientation mais également évaluation des besoins et suivi des plans d'aide. Par ailleurs, différents services participent au soutien à domicile des personnes âgées (soins infirmiers, aide à domicile). Leurs zones d'intervention ne correspondent pas forcément aux limites du pays.

Dans ce cadre, trois services de soins infirmiers à domicile sont implantés dans le pays. Par ailleurs, parmi les services d'aide à domicile, six ont une autorisation du Conseil général et interviennent dans le Bassin d'Arcachon - Val de Leyre. Ainsi, dans toutes les communes du pays, les personnes âgées peuvent faire appel à au moins un service autorisé.

Source des données :
Conseils généraux
Insee

Offre sanitaire et médico-sociale

Capacité d'hébergement permanent en 2009 (capacité installée)

| | Pays | | Aquitaine |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | nombre | % | % |
| Ehpad* | 1 018 | 74,3 | 79,5 |
| Unités de soins de longue durée | 80 | 5,8 | 4,5 |
| Logements-foyer et Marpa** | 273 | 19,9 | 16,0 |
| Ensemble | 1 371 | 100,0 | 100,0 |

Source : Conseil général

* établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

** maisons d'accueil rurales pour personnes âgées

Capacité d'hébergement non permanent en 2009 (capacité installée)

| | |
|------------------------|----|
| Hébergement temporaire | 10 |
| Accueil de jour | 17 |

Source : Conseil général

Capacité spécifique « Alzheimer » en 2009 (capacité installée)

| | |
|------------------------|----|
| Hébergement permanent | 11 |
| Hébergement temporaire | 1 |
| Accueil de jour | 0 |

Source : Conseil général

Taux d'équipement en 2009

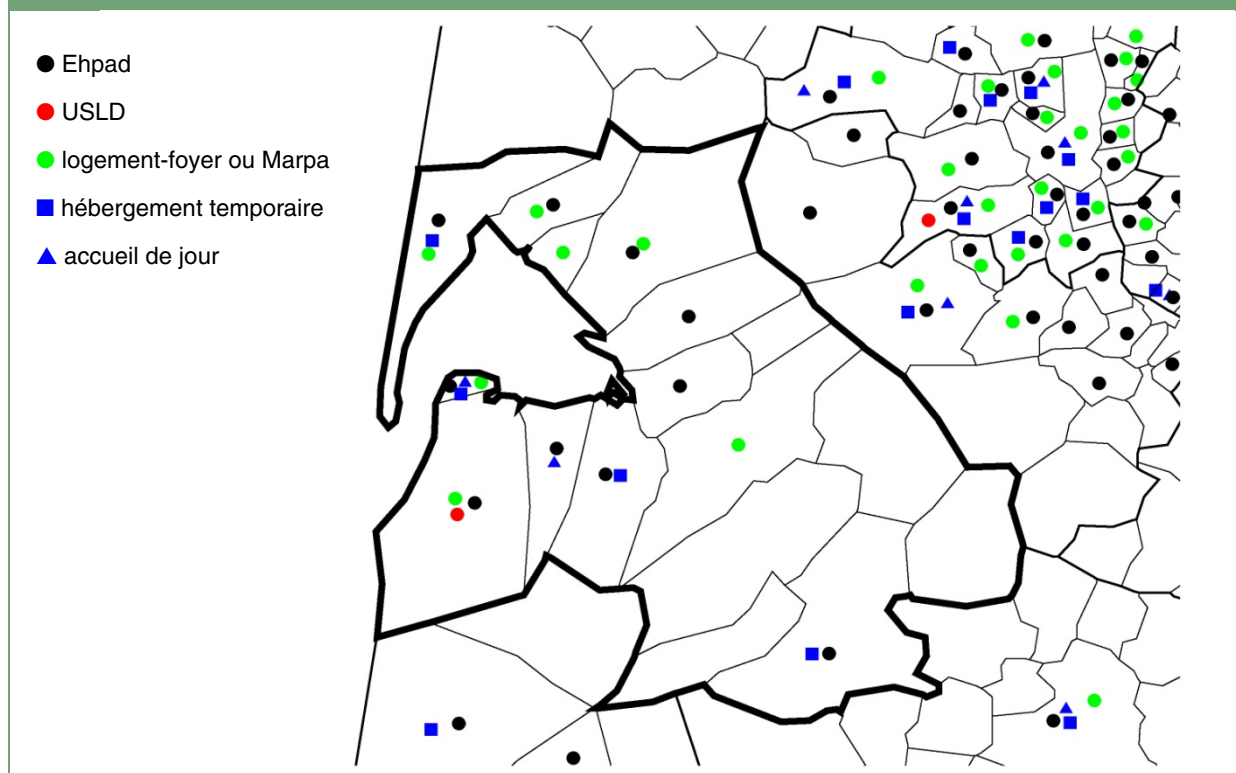
(capacité installée en hébergement permanent* pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus)

| | |
|-----------|-------|
| Pays | 101,1 |
| Aquitaine | 124,9 |

Sources : Conseil général, Insee

* en Ehpad, unités de soins de longue durée, logements-foyers et Marpa

Localisation des capacités d'accueil pour personnes âgées en 2009 (présence d'au moins un établissement de ce type dans la commune)



Source : Conseils généraux - cartographie : Orsa

Établissements et services pour adultes handicapés

Le pays du Bassin d'Arcachon – Val de Leyre compte plusieurs établissements d'hébergement pour des adultes handicapés. Différents types de structures existent pour répondre aux besoins des personnes selon leur degré de handicap.

Les personnes travaillant dans des établissements de travail protégé ou en milieu ordinaire peuvent être accueillies le soir et en fin de semaine dans un foyer d'hébergement. Deux structures de ce type sont implantées à Gujan-Mestras. Ce sont des unités d'hébergement dont le mode de fonctionnement donne aux résidents une plus grande autonomie dans la gestion de leurs revenus.

Pour les adultes handicapés ne pouvant pas travailler, les établissements d'hébergement se répartissent selon le degré de dépendance des personnes qu'ils accueillent et leurs besoins de soins. Les foyers de vie accueillent des personnes pouvant accomplir la plupart des actes de vie. Les foyers d'accueil médicalisé (Fam) sont destinés aux personnes nécessitant l'aide d'une tierce personne et un suivi médical. Enfin, pour les personnes les plus lourdement handicapées, les maisons d'accueil spécialisé (Mas) assurent la prise en charge de la dépendance et des soins constants.

Le pays dispose des trois types de structures. Deux foyers de vie sont implantés dans le pays dont un destiné à des personnes ayant un handicap moteur et des troubles associés (Lège-Cap-Ferret). Les établissements médicalisés sont situés à l'est du pays. Ils sont composés d'une Mas (Biganos) et d'un Fam destiné à des personnes autistes (Le Barp).

Pour les personnes handicapées vivant à domicile, un dispositif d'accompagnement est également présent dans le pays. Certains établissements proposent des places d'accueil de jour. Ce type d'accueil est disponible en foyer de vie, foyer d'hébergement ou Fam. Parmi les places d'accueil de jour, certaines constituent une section occupationnelle à mi temps destinée à des travailleurs handicapés ne pouvant travailler à temps plein (Audenge).

Par ailleurs, il n'y a pas de service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou de service d'accompagnement médicosocial pour adultes handicapés (Samsah) implantés dans le pays. Les services de ce type assurent un suivi social et éducatif ou médicosocial pour renforcer l'autonomie des personnes. Toutefois, un SAVS devrait être installé à Gujan-Mestras.

Source des données :

Conseil général
Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass)

Offre sanitaire et médico-sociale

Les établissements en 2009

(capacité installée selon le type d'accueil)

| | héberg. permanent | héberg. temporaire | accueil de jour |
|-----------------------------|----------------------|-----------------------|--------------------|
| Foyer d'hébergement | 36 | 0 | 16* |
| Foyer de vie | 93 | 3 | 11 |
| Foyer d'accueil médicalisé | 31 | 1 | 0 |
| Maison d'accueil spécialisé | 54 | 0 | 0 |

Sources : Conseil général, Ddass
* section occupationnelle à mi temps

Les services d'accompagnement à domicile en 2009

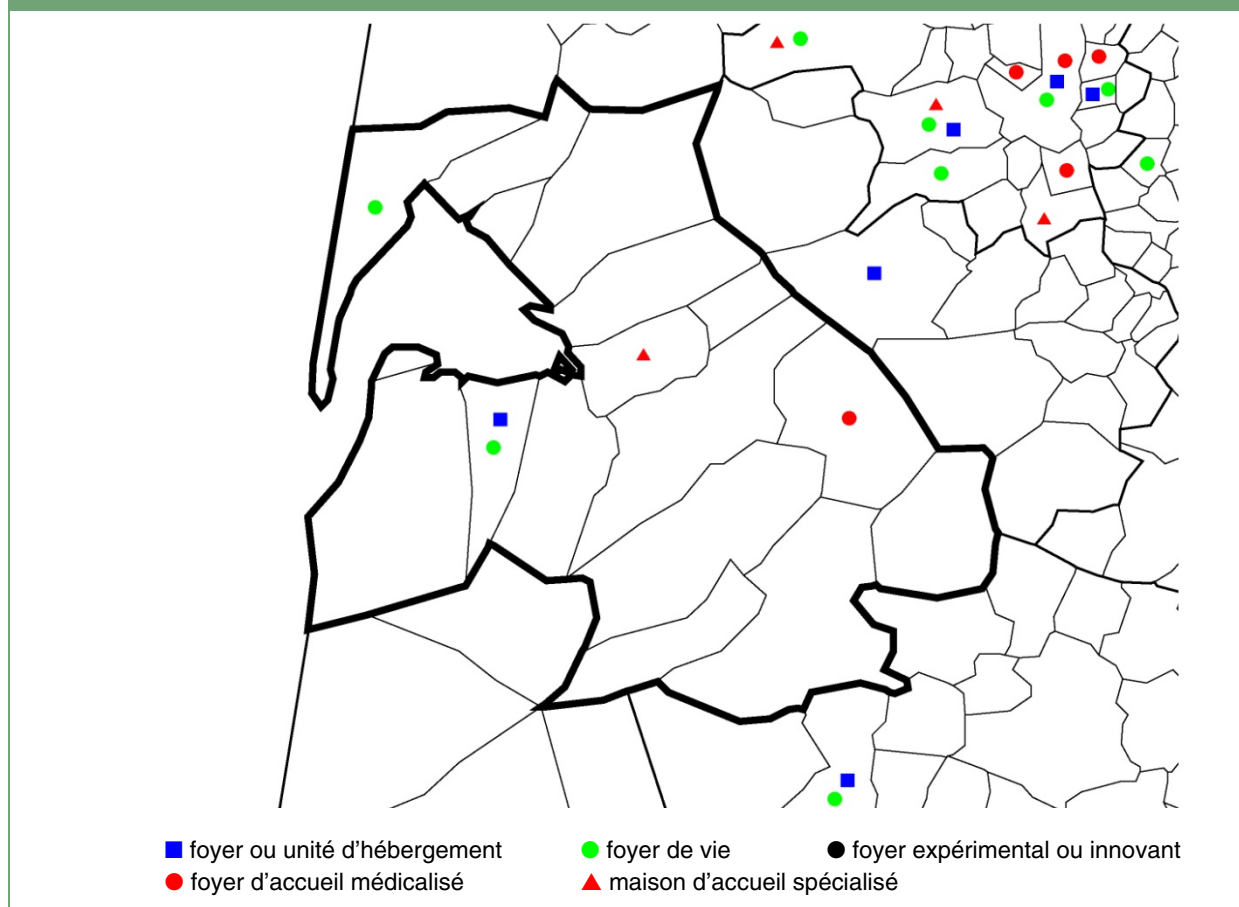
(capacité installée)

| | |
|----------|---|
| SAVS* | 0 |
| Samsah** | 0 |

Source : Conseil général
* service d'accompagnement à la vie sociale
** service d'accompagnement médicosocial pour adultes handicapés

Localisation des établissements d'hébergement pour adultes handicapés en 2009

(présence d'au moins un établissement de la catégorie sur la commune)



Sources : Conseils généraux, Ddass – cartographie : Orsa

Annexe

La composition communale présentée est celle retenue dans ce document pour l’étude du pays.

| Code commune | Nom de la commune |
|---------------------|--------------------------|
| 33005 | ANDERNOS-LES-BAINS |
| 33009 | ARCACHON |
| 33011 | ARES |
| 33019 | AUDENGE |
| 33029 | BARP (LE) |
| 33042 | BELIN-BELIET |
| 33051 | BIGANOS |
| 33199 | GUJAN-MESTRAS |
| 33229 | LANTON |
| 33236 | LEGE-CAP-FERRET |
| 33260 | LUGOS |
| 33284 | MIOS |
| 33436 | ST-MAGNE |
| 33498 | SALLES |
| 33527 | TEICH (LE) |
| 33529 | TESTE (LA) |
| 33555 | MARCHEPRIME |

Composition communale



Document réalisé en **février 2010**
par



Espace Rodesse – 103 ter rue Belleville – 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 56 99 60 – Télécopie : 05 56 56 99 61
Courriel : contact@ors-aquitaine.org – Site web : ors-aquitaine.org

À la demande du **Conseil régional d'Aquitaine**
Hôtel de Région – 14 rue François de Sourdis – 33077 Bordeaux cedex

Avec le soutien financier

du Conseil régional
d'Aquitaine



du Groupement régional
de santé publique d'Aquitaine



de la Direction régionale des affaires
sanitaires et sociales d'Aquitaine

